

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-015

Thème : Institutions et vie politique

Rapporteur : Eric BERLIVET

Objet : Installation d'un nouveau Conseiller municipal

Suite au décès de Madame Louise DEFOUR, Conseillère municipale, il convient d'installer, pour la remplacer, le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu interrogé dans l'ordre de la liste « Naturellement Roche la Molière », conformément à l'article L.270 du Code électoral.

Le 17 mars 2025, Madame Renée MARTIN, a été sollicitée pour siéger.

Par conséquent, Madame Renée MARTIN est installée en qualité de Conseillère municipale de Roche la Molière.

La présente proclamation sera consignée au procès-verbal de la séance du Conseil municipal, lequel fera l'objet d'un affichage en Mairie et d'une transmission en Préfecture.

En vertu de l'article R.119 du Code électoral, le délai de contestation de cette installation est fixé à cinq jours.

Le Conseil municipal :

- **Prend acte de l'installation de Madame Renée MARTIN comme Conseillère municipale.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

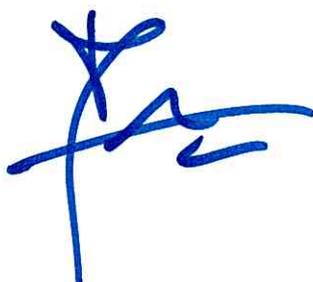
Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27
Présents : 25
Pouvoir : 1
Excusé : 1
Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-016

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Budget principal - Vote du budget 2025

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2312-1 et suivants ainsi que l'article L.5217-10-4,

Vu la maquette budgétaire, ci-annexée accompagnée de ses annexes,

Vu les annexes retraçant les informations financières essentielles, également jointe au projet de délibération, afin de permettre aux citoyens de saisir les principaux enjeux de ce budget primitif (*en application des dispositions de l'article 107 de la Loi n°2015-991 du 07 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), et de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales*) ;

Vu la présentation faite en Commission Finances le lundi 17 mars 2025,

Considérant que, sur le fondement de l'article L 5217-10-6 du CGCT, le Conseil municipal peut procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Les membres du Conseil municipal sont invités à examiner le budget primitif de la

commune pour l'exercice 2025 présenté comme suit :

Le budget primitif prévoit l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées pour l'année 2025 dans le respect des principes budgétaires à savoir : l'annualité, l'universalité, l'unité, l'équilibre budgétaire et la sincérité.

En accord avec le DOB voté lors de l'avant dernière séance du Conseil municipal, le budget 2025 garantit :

- une stabilité des taux d'imposition pour les administrés
- une optimisation des dépenses de fonctionnement des services
- un investissement dans la modernisation des bâtiments et équipements ;

Section de fonctionnement

		CHAPITRES ET LIBELLES	BP 2025	%
		FONCTIONNEMENT		DEPENSES
022 - DEPENSES IMPREVUES				
CHAP 011- CH. A CAR. GENERAL	2 698 154,50 €			20,60%
CHAP : 012 - CH. DE PERSONNEL	6 107 657,19 €			46,64%
CHAP 023 VIRT. INVEST.	1 200 000,00 €			9,16%
CHAP 042 - OP ORDRE ENTRE SECT.	900 000,00 €			6,87%
CHAP 65 - AU. CH. GESTION COUR.	2 030 318,00 €			15,50%
CHAP 66 - CH. FINANCIERES	137 578,48 €			1,05%
CHAP 67- CH. EXCEPTIONNELLES	20 000,00 €			0,15%
CHAP 068 - DOTATIONS	2 353,00 €			0,02%
		TOT FONCTION. DEPENSES	13 096 061,17 €	100,00%
RECETTES		CHAPITRES ET LIBELLES		
		CHAP 002 - EXC. ANT. REPORTE	592 575,31 €	4,52%
		CHAP 013 - ATTENUATION DE CHARGES	45 960,00 €	0,35%
		CHAP 042 - AMORTIS. SUBVENTIONS	157 402,93 €	1,20%
		CHAP 70 - PROD. DES DOMAINES	1 059 952,00 €	8,09%
		CHAP 73 - IMPOTS ET TAXES	8 078 532,00 €	61,69%

	CHAP 74 - DOTATIONS ET PARTICIP.	2 805 700,00 €	21,42%
	CHAP 75 - AUT. PROD. GEST COUR.	273 597,07 €	2,09%
	CHAP 76 - PRODUITS FINANCIERS	55 341,86 €	0,42%
	CHAP 77 - PRODUITS EXCEPTION.	22 000,00 €	0,17%
	CHAP 78 - 7815 RERISE SUR PROVISION	5 000,00 €	0,04%
	TOT FONCTION. RECETTES	13 096 061,17 €	100,00%

Section d'investissement

INVESTISSEMENT	DEPENSES	CHAPITRES ET LIBELLES	TOTAL BP 2025	%
		CHAP 001 - SOLDE DEFICIT INVEST	0,00	0,00%
		CHAP 040 - OP D'ORDRE	157 402,93	2,07%
		CHAP 041 - OP D'ORDRE		0,00%
		CHAP 16 - REMBOURSEMENT EMPRUNT	1 000 000,00	13,17%
		CHAP 20 - IMMO INCORPORELLES	23 600,00	
		ETUDES ET TRAVAUX	6 412 587,00	84,45%
		Total dépenses	7 593 589,93 €	99,69%
	RECETTES	CHAPITRES ET LIBELLES	TOTAL BP 2025	%
		EXCEDENT REPORTE	2 263 611,30	29,81%
		CHAP 021 - VIRT SECT. FONCTION.	1 200 000,00	15,80%
		CHAP 024 - PDTs CESSIONS	0,00	0,00%
		CHAP 040 - OPER. ORDRE	900 000,00	11,85%
		CHAP 10 - DOTATIONS ET FONDS DE RESERVE	1 705 029,57	22,45%
CHAP 13 - SUBV INVESTISSEMENT		1 012 825,75	13,34%	
	CHAP 16- EMPRUNT	373 849,93	4,92%	
	CHAP 204 - SUBVENTIONS D EQUIPEMENTS			
	CHAP 27 - AUTRES IMMOB FINANCIERES	138 273,38	1,82%	
	Total recettes	7 593 589,93 €	100,00%	

Récapitulatif BP 2025

	Dépenses BP 2025	Recettes BP 2025
Fonctionnement	13 096 061,17 €	13 096 061,17 €
Investissement	7 593 589,93 €	7 593 589,93 €
TOTAL	20 689 651,10 €	20 689 651,10 €

Après en avoir délibéré à la majorité (2 abstentions : Hélène Favard et Eric Martinez), le Conseil municipal :

- **Approuve le budget primitif de la commune de la Ville de Roche-la-Molière pour l'exercice 2025,**
- **Autorise les mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des sections à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.**

Pour : 24

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 2

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF FONCTIONNEMENT RECETTES 2025

	BUDGET 2024	BP 2024 AVEC DM	PROPOSITION BUDGET 2025
TOTAL	12 930 000,00	14 540 592,00	13 096 061,17
CHAP 002 - EXC. ANT. REPORTE	866 736,22	866 736,22	592 575,31
Art: 002 - Excédent antérieur reporté	866 736,22	866 736,22	592 575,31
CHAP 013 - ATTENUATION DE CHARGES	140 000,00	121 881,99	45 960,00
Art: 6419 - Remb. Rémunération du personnel	140 000,00	121 881,99	45 960,00
CHAP 042 - AMORTIS. SUBVENTIONS	0,00	13 181,76	-157 402,93
Art: 722 - Immob. Corporelles			150 000,00
Art: 776 - Diff. Sur réal. reprise au résultat.			
Art: 777 - Subv. Transférées au résultat	-	13 181,76	7 402,93
Art 7811 Reprise sur amortissement		6 528,17	-
CHAP 70 - PROD. DES DOMAINES	1 044 252,00	1 044 252,00	1 059 952,00
Art: 70311- Concessions dans les cimetières	30 000,00	30 000,00	25 000,00
Art 70323 - Redevance Occup domaine public			15 000,00
Art: 70388 - Autres redevances et recettes	7 400,00	7 400,00	7 500,00
7062 - redevances à caractère culturel	140 000,00	140 000,00	151 500,00
Art: 70631 - Redevance à caractère sportif			
Art: 70632 - Redevance à caractère loisirs	85 000,00	85 000,00	83 500,00
Art: 7066 - Redevance à caractère social	302 000,00	302 000,00	301 700,00
Art: 7067 - Redev. Serv. Péricolaires et ense.	235 000,00	235 000,00	235 000,00
Art: 70688 - Autres prestations de services	28 000,00	28 000,00	28 000,00
Art: 708421 - Mise à dispo.	60 000,00	60 000,00	43 000,00
Art: 70871 - Remb. Par collectivité rattach	149 752,00	149 752,00	149 752,00
Art: 70873 - Remb. CCAS	5 600,00	5 600,00	20 000,00
Art: 7088 - Autres produits activités annexes	1 500,00	1 500,00	-
CHAP 73 - IMPOTS ET TAXES	8 017 451,78	9 626 451,86	8 078 532,00
Art: 73111- Impots directs locaux	5 644 856,00	5 644 856,00	5 700 000,00
Art: 73118 - Autres Contributions directes	11 359,00	11 359,00	2 000,00
Art: 73123 - Taxe ad droit mutations	172 647,00	172 647,00	230 000,00
Art: 73132 - Taxes sur les pylones	39 200,00	39 200,00	40 000,00
Art: 73134 - Taxes sur les déchets	320 001,78	1 929 001,86	280 000,00
Art: 73141 - Taxes consommation finale elect	170 000,00	170 000,00	188 000,00
Art: 73154 - Droit de place	7 812,00	7 812,00	8 000,00
Art: 73174 - TLPE	9 336,00	9 336,00	7 000,00
Art: 7318 - Autres impots locaux ou assimilés	-	-	
Art: 73211 - Attribution de compensation	1 057 215,00	1 057 215,00	1 057 215,00
Art: 73212 - Dotation solidarité communautaire	386 317,00	386 317,00	386 317,00
Art : 73221 : FPIC	198 708,00	198 708,00	180 000,00
CHAP 74 - DOTATIONS ET PARTICIP.	2 709 140,00	2 709 140,00	2 805 700,00
Art: 7411 - Dotation forfaitaire	1 329 231,00	1 329 231,00	1 327 146,00
Art: 741123 - Dot. Solidarité urbaine	372 387,00	372 387,00	392 446,00
Art: 741127 - Dotation nationale de péréqu.	135 522,00	135 522,00	115 000,00
Art: 742			
Art 744 - dotations régul exercice écoulé	3 000,00	3 000,00	1 000,00
Art: 74718 - Autres	10 000,00	10 000,00	500,00

	BUDGET 2024	BP 2024 AVEC DM	PROPOSITION BUDGET 2025
Art: 7473 - Subv. Département	70 000,00	70 000,00	61 000,00
Art: 74741 - Participat. Communes GFP	25 000,00	25 000,00	28 000,00
Art: 7478 - Autres organismes	275 000,00	275 000,00	270 970,00
Art: 7482 - Comp. Perte taxe add.			420,00
Art: 748314 - Dotation unique comp. Spécifique			
Art: 74833 - Etat/comp taxe prof			
Art: 74834 - Etat/comp taxe foncière			
Art: 74835- Comp. Exonération taxe d'hab.	460 000,00	460 000,00	591 218,00
Art: 7482- Dotation élections			
Art: 7484- Dotation recensement			
Art: 7485 - Dotation titres sécurisés	12 000,00	12 000,00	10 000,00
Art: 74881 - Autres attributions et participations			
Art: 74888 - Autres attributions et participations	17 000,00	17 000,00	8 000,00
CHAP. 75 - AUT. PROD. GEST. COUR.	130 208,72	130 208,72	273 597,07
Art: 752 - Revenus des immeubles	125 000,00	125 000,00	141 800,00
Art: 756 - Libéralités recues			15 200,00
Art: 7584			-
Art: 75886 Gains sur change			
Art: 75888 - Prod. Gestion courante	5 208,72	5 208,72	116 597,07
CHAP. 76 - PRODUITS FINANCIERS	15 211,28	15 211,28	55 341,86
Art: 761 - Produits de participations	200,00	200,00	
Art: 7621 - Prod. Immob. Financ. Régl éché			
Art: 76232 - Rembt intérêts des emprunts	15 011,28	15 011,28	11 341,86
Art: 7688 Autres produits financiers			44 000,00
CHAP. 77 - PRODUITS EXCEPTION	2 000,00	2 000,00	22 000,00
Art: 773 - Mandats annulés sur ex ant	2 000,00	2 000,00	10 000,00
Art: 775 - produits des ces. d'immo.			12 000,00
CHAP. 78 - REPRISES DE CHARGES	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Art: 7815 - Reprise sur provision			5 000,00

LIBELLE	BP 2024	TOTAL 2024 AVEC DM	PROPOSITION BP 2025
TOTAL	12 930 000,00	14 340 692,00	13 096 061,17
CHAP 011 - CH. A CAR. GENERAL	2 807 850,00	2 807 850,00	2 698 154,50
Art 6042 - Achat presta* service	47 100,00	47 100,00	37 550,00
Art 605 - Achat de matériel (Régie)			25 800,00
Art 60611 - Eau & assainissement	74 500,00	74 500,00	104 500,00
Art 60612 - Energie-électricité	484 000,00	484 000,00	360 000,00
Art 60621 - Combustibles	354 000,00	354 000,00	390 000,00
Art 60622 - Carburants	72 875,00	72 875,00	62 400,00
Art 60623 - Alimentation	407 800,00	407 800,00	370 600,00
Art 60624 - Produits de traitement	2 450,00	2 450,00	8 000,00
Art 60628 - Autres fournitures non stockées	17 450,00	17 450,00	42 846,50
Art 60631 - Fournitures d'entretien	23 900,00	23 900,00	21 500,00
Art 60632 - F. de petit équipement	173 475,00	173 475,00	113 785,00
Art 60633 - F. de voirie	50 000,00	50 000,00	40 000,00
Art 60636 - Vêtements de travail	15 750,00	15 750,00	23 250,00
Art 6064 - Fournitures administratives	11 100,00	11 100,00	7 980,00
Art 6065 - Livres,disques,cassettes	18 750,00	18 750,00	17 800,00
Art 60662 - Vaccins			300,00
Art 60668 - produits pharmaceutiques			
Art 6067 - Fournitures scolaires	23 000,00	23 000,00	22 000,00
Art 6068 - Autres matières & fournitures	13 200,00	13 200,00	19 100,00
Art 611 - Contrats prestat* services	210 050,00	210 050,00	225 240,00
Art 6132 - Locations immobilières	31 000,00	31 000,00	34 400,00
Art 61351 - Locations matériel roulant	13 000,00	13 000,00	36 500,00
Art 61358 - autres Locations mobilières	53 000,00	53 000,00	17 950,00
Art 614 - Charges loc. et de copropriété	6 000,00	6 000,00	4 400,00
Art 61521 - Entretien de terrains		0,00	10 000,00
Art 615221 - entretien et répar bâtiments	46 500,00	46 500,00	20 000,00
Art 615228 - entretien et réparations bâtiments	5 000,00	5 000,00	
Art 61551 - Entretien matériel roulant	34 850,00	34 850,00	37 300,00
Art 61558 - Entretien autres biens mobiliers	32 650,00	32 650,00	34 750,00
Art 6156 - Maintenance	188 850,00	188 850,00	219 600,00
Art 6161 - Primes d'assurances	53 000,00	53 000,00	60 000,00
Art 6168 - autres primes d'assurances	1 500,00	1 500,00	1 360,00
Art 6182 - Doc. générale et Technique	4 000,00	4 000,00	3 420,00
Art 6184 - Versements à des organ.form.	20 000,00	20 000,00	16 700,00
Art 6188 - Autres frais divers		0,00	0,00
Art 62261 - Honoraires médicaux	900,00	900,00	7 000,00
Art 62268 - Autres Honoraires	5 000,00	5 000,00	10 000,00
Art 6227 - Frais d'actes,de contentieux		0,00	220,00
Art 6228 - Divers	10 000,00	10 000,00	13 000,00
Art 6231 - Annonces et insertions	500,00	500,00	500,00
Art 6232 - Fetes et ceremonies	17 500,00	17 500,00	19 000,00
Art 6234 - Réceptions	34 460,00	34 460,00	28 895,00
Art 6236 - Catalogues et imprimés	25 750,00	25 750,00	
Art 6237 - Publications		0,00	23 200,00
Art 6238 - Frais divers de publicité	28 500,00	28 500,00	22 300,00
Art 6241 - Transports de bien			
Art 6247 - Transp.collectifs	20 900,00	20 900,00	29 100,00
Art 6251 - Voyages et déplacements	4 300,00	4 300,00	2 100,00
Art 6261 - Frais d'affranchissement	13 300,00	13 300,00	8 640,00
Art 6262 - Frais de télécommunication	42 000,00	42 000,00	43 292,00
Art 627 - Services bancaires et assimil	1 300,00	1 300,00	1 000,00
Art 6281 - Concours divers (cotisations)	21 050,00	21 050,00	22 100,00
Art 6282 - Frais de gardiennage	20 000,00	20 000,00	
Art 6283 - Nettoyage des locaux	33 000,00	33 000,00	40 800,00
Art 6288 - Autres services extérieurs	1 200,00	1 200,00	1 500,00
Art 63512 - Taxes foncières	32 000,00	32 000,00	30 000,00
Art 6355 - Taxes & impôts sur véhicules	150,00	150,00	276,00
Art 637 - Autres impôts & taxes	6 300,00	6 300,00	6 100,00
CHAP 012 - CH. DE PERSONNEL	5 856 048,00	5 856 048,00	6 107 657,16
Art 6215 - Cotisation CNG,CG de la FPT		0,00	
Art 6218 - Autre pers. extérieur	250,00	250,00	55 500,00
Art 6331 - Versement transport	72 055,00	72 055,00	66 215,00
Art 6332- FNAL	20 610,00	20 610,00	17 215,00
Art 6336 - Cotisation CNG,CG de la FPT	64 315,00	64 315,00	65 750,00
Art 6338 - Autres impôts & taxes		0,00	
Art 64111 - Rémunération principale (PT)	2 402 571,00	2 402 571,00	2 275 997,37
Art 64112 - N.B.I. sup. familial traitement	34 730,00	34 730,00	26 342,00

LIBELLE	BP 2024	TOTAL 2024 AVEC DM	PROPOSITION BP 2025
Art 64113 - NBI	29 900,00	29 900,00	25 310,00
Art 64114 - Indemnité inflation		0,00	
Art 64118 - Autres indemnités	528 920,00	528 920,00	580 650,00
Art 64131 - Rémunération	1 032 917,00	1 032 917,00	1 080 162,10
Art 64132 - SFT	10 750,00	10 750,00	16 590,00
Art 64138 - Primes et autres indemnités		0,00	
Art 6417 - Rémunération des apprentis		0,00	12 000,00
Art 6451 - Cotisations à l'URSSAF	702 910,00	702 910,00	717 900,00
Art 6453 - Cotis. caisses retraite	767 240,00	767 240,00	855 050,00
Art 6454 - Cotisations ASSEDIC	43 870,00	43 870,00	44 110,00
Art 6455 - Cotisations Ass. Personnel	104 940,00	104 940,00	194 045,00
Art 6456 - Versement au FNC	30,00	30,00	
Art 6458 - cotisations autres organi	10 630,00	10 630,00	11 425,00
Art 64731 - Prestations versées (Chomage)	13 000,00	13 000,00	8 000,00
Art 6475 - Médecine du travail	15 410,00	15 410,00	19 005,72
Art 6478 - Autres charges sociales		0,00	
Art 6488 - Autres charges	31 000,00	31 000,00	33 000,00
CHAP.023 VIRET-INVEST	1 000 000,00	612 242,00	1 200 000,00
Art 023 - Virement section investissement	1 000 000,00 €	612 242,00 €	1 200 000,00 €
CHAP.042 - OP.ORDRE-ENTRE-SECT	900 000,00	900 000,00	900 000,00
Art 675 - Valeur comptable immob. Cédées		0,00	
Art 676 - Dif. Sur réal. Trans. En invest		0,00	
Art 6811 - Dot.amort.immos incorp.& corp	900 000,00	900 000,00	900 000,00
CHAP.65 - AU-CH- GESTION COUR	2 121 000,00	2 125 355,00	2 030 916,00
Art 6531(1) - Indemnités élus	101 000,00	101 000,00	100 000,00
Art 6532 (65312) - Frais de mission élus	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Art 6533 (65513) - Cotisations retraite élus	4 500,00	4 500,00	4 200,00
Art 6534 - Cotisations élus		0,00	
Art 6535 (65315)- formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Art 6536- Frais de représentation		0,00	
Art 65372 (653172) - Cot alloc fin mandat	55,00	55,00	110,00
Art 6541 - Pertes sur créances irrécouv.	1 500,00	4 900,00	5 000,00
Art 6542 - Créances		950,00	1 000,00
Art 6553 - Service d'incendie	390 034,00	390 034,00	400 050,00
Art 65541 (65568) - Autres contributions	5 000,00	5 000,00	1 600,00
Art 65548 (65568)- Autres contributions (SIEL)	255 000,00	255 000,00	280 000,00
Art 655481- Autres contributions obligatoires		0,00	
Art 6558 - Contributions	36 867,00	36 867,00	45 308,00
Art 658822 : Aides		0,00	
Art 657341 - communes du gfp		0,00	
Art 657362(657363)- Subvention au CCAS	1 000 000,00	1 000 000,00	850 000,00
Art 65737 : autres ets public		0,00	
Art 65738 (657382) -Autres organismes publics	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Art 65748 - Subv. fonct. person. droit privé	300 000,00	300 000,00	299 000,00
Art 65811 Droits utilisations Info			17 000,00
Art 65888 - Autres	50,00	50,00	50,00
CHAP.66 - CH- FINANCIERES	204 759,00	204 759,00	137 578,48
Art 66111 - Intérêts	195 000,00	195 000,00	145 000,00
Art 661121 - Montant des ICNE de l'exercice	26 290,81	26 290,81	16 764,33
Art 661122 - Montant des ICNE de l'exercice N-1	-16 531,81	-16 531,81	-26 185,85
CHAP.67-CH- EXCEPTIONNELLES	5 327,00	1 989 327,00	20 000,00
Art 673 - Titres annulés (ex.antér.)	5 327,00	1 989 327,00	20 000,00
CHAP.04- ATTENUATION DE TAXES	0,00	0,00	0,00
Art 739118 -reversements et restitutions sur impôts et taxes		0,00	0,00
CHAP.68 Dotation aux provisions	5 000,00	15 000,00	12 353,00
6817 - Dotation aux depreciations	5 000,00	15 000,00	2 353,00

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT RECETTES 2025

DOMAINE / OBJET	Godification Berser / Levault	Imputation	BP 2024	DM	Budget TOTAL 2024	BP 2025
TOTAL			6 100 000,00	-305 690,07	5 794 309,93	7 593 589,93
Excédent antérieur		R 001	462 791,07		462 791,07	2 263 611,30
EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT		R 1068	2 000 000,00	108,00	2 000 108,00	1 350 000,00
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		R 021	1 000 000,00	387 758,00	612 242,00	1 200 000,00
EMPRUNT		R 1641	0,00	0,00	0,00	373 849,93
OPERATIONS D'ORDRE DE SECTION A SECTION (FD A IR)		R 28	900 000,00		900 000,00	900 000,00
OPERATIONS D'ORDRE - OPERATIONS PATRIMONIALES (ID A IR)		R 2031			0,00	
REBOURSEMENT EMPRUNT THEORIQUE SEM		R 276341	159 539,84		159 539,84	138 273,38
TAXE AMENAGEMENT / TAXE LOCALE D'EQUIPEMENT	17	R 10226	50 000,00		50 000,00	55 029,57
RECETTES FINANCIERES		R 10222	211 829,12	81 959,93	293 789,05	300 000,00
FCTVA					0,00	
Annul mandat ex aant	45				0,00	
Fond de concours CHATEAU Plan relance 1	23	R 1328	312 291,61		312 291,61	312 291,75
Departement Subvention Objets connectés	18		25 000,00		25 000,00	25 000,00
Amende de police	14	R13256			0,00	20 000,00
PUR Quartier Varenne	009		474 068,73		474 068,73	474 000,00
Conseil Départemental pour Gymnase	002	R1323	350 000,00		350 000,00	175 000,00
Microfolie	19	R204112	32 000,00		32 000,00	
ETAT vehicule elec	008					6 534,00
SIEL Programme Renolution	20		39 263,00		39 263,00	
SEM : Appel a projet ecole numerique	21		83 216,63		83 216,63	
TOTAL			6 100 000,00	-305 690,07	5 794 309,93	7 593 589,93

DEPENSES

FICHE SYNTHETIQUE DE PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET PRIMITIF INVESTISSEMENT DEPENSES 2025

Code SUIV SERV	Code SUIV Intérim	GESTION	IMPUTATION N	TOT BP 2024	PROJET DA	TOTAL BP 2024	PAR 2024	BP 2025	TOTAL BP 2025
FIN		SERVICE GESTIONNAIRE		6 100 000,00	-505 690,07	5 794 309,93	401 759,34	7 191 830,62	7 593 589,93
FIN		TOTAL OPERATIONS FINANCIERES		1 050 000,00	20 109,93	1 069 709,93	0,00	1 157 402,93	1 157 402,93
FIN		FINANCES	1641	1 050 000,00		1 050 000,00		1 000 000,00	1 000 000,00
FIN		FINANCES	192	0,00		19 709,93		150 000,00	150 000,00
FIN		FINANCES	21318	0,00		0,00			
FIN		FINANCES	28128					7 402,93	7 402,93
FIN		FINANCES	275		700,00	700,00			700,00
INFO		SYSTEME D'INFORMATION		700 000,00	10 000,00	69 000,00	45 657,60	78 600,00	124 287,60
INFO		SYSTEME D'INFORMATION	2031 / 1501	70 000,00	10 000,00	80 000,00	45 687,60	78 600,00	124 287,60
INFO		SYSTEME D'INFORMATION	2183 / 1501						
INFO		SYSTEME D'INFORMATION	2031 / 1501	41980000,00	336 100,00	41643900,00	356 071,71	5 935 527,62	6 301 189,40
INFO		SYSTEME D'INFORMATION	2183 / 1501	3 954 626,53	-53 609,00	3 901 026,55	163 650,65	5 241 380,65	5 105 081,55
BAT		OPERATION GTC	2031 / 21318	254 651,23		254 651,23	2 472,00	200 000,00	202 472,00
BAT		OPERATION BAT / ASSO	2031 / 21	139 429,14	70 000,00	209 429,14	24 000,00		24 000,00
BAT		ABORDS ARENHALL	21318	30 000,00	41 500,00	71 500,00	8 470,71	13 000,00	21 470,71
BAT		BATIMENTS	21318 - 1801	15 000,00	20 000,00	35 000,00	10 386,16	17 000,00	27 386,16
BAT		BATIMENTS	2031	2 764,46	3 000,00	5 764,46			
BAT		CLBERGER	21318	0,00		0,00		16 300,00	16 300,00
BAT		MAIRIE	21318	0,00		0,00		33 000,00	33 000,00
VIDEO		VIDEO	2188	150 000,00	-148 000,00	2 000,00		119 410,00	119 410,00
VIDEO		COMPLEXE GRANGENEUVE	2031	2 002 448,00		2 002 448,00		3 000 000,00	3 000 000,00
VIDEO		CHATEAU PARC GRANGE	2031 / 2113	800 000,00		800 000,00		1 452 100,00	1 452 100,00
VIDEO		BATIMENTS		8 000,00	-3 100,00	4 900,00			4 900,00
VIDEO		BATIMENTS COMMUNAUX	21318	206 644,57		206 644,57	22 325,34	100 000,00	222 325,34
VIDEO		BATIMENTS COMMUNAUX	21318	4 747,04		4 747,04			4 747,04
VIDEO		ECOLIS		0,00		0,00		29 000,00	29 000,00
VIDEO		RIPE	2031 - 2135	15 400,00		15 400,00		4 000,00	19 400,00
VIDEO		BATIMENTS	21312	31 103,71		31 103,71		40 000,00	71 103,71
VIDEO		BATIMENTS	21318	64 438,40	-27 000,00	37 438,40			37 438,40
VIDEO		EGLISE	21318	200 000,00		200 000,00			200 000,00
VIDEO		MANOIR	21318	10 000,00	-10 000,00	0,00	95 996,45	212 470,69	308 467,14
VIDEO		CZM	21318	20 000,00		20 000,00		5 100,00	25 100,00

EXPENSES

INVESTISSEMENT EXPENSES

Code suivi SERV	Code suivi interne	GESTION	IMPUTATION N	TOT BP 2024	PROJET DM	TOTAL BP 2024	RAR 2024	BP 2025	TOTAL BP 2025
		INVESTISSEMENT DOMAINE VOIRIE		670 373,45	-274 000,00	396 373,45	6 261,59	486 600,00	492 861,59
VOIRIE	017	ESPACES PUBLICS	2041582	175 000,00		175 000,00		128 000,00	230 000,00
	052	CAMPAGNE LED	2041582	130 000,00	-8 000,00	122 000,00		256 600,00	256 600,00
VOIRIE	018	ESPACES PUBLICS	2128	5 373,59		5 373,59	5 373,59	6 500,00	11 873,59
VOIRIE	019	ESPACES PUBLICS	2152	30 000,00	-29 000,00	1 000,00	888,00	15 000,00	15 888,00
CIMETIERE	020	CIMETIERE	2116	0,00		0,00		10 000,00	10 000,00
	046	ESPACES PUBLICS	2113	0,00		0,00		5 500,00	5 500,00
VOIRIE	024	ESPACES PUBLICS	2188	30 000,00		30 000,00		15 000,00	50 000,00
	064	FOND PALUS	2188	249 999,86	-187 000,00	62 999,86			62 999,86
	024	ESPACES PUBLICS	2041483	50 000,00	-50 000,00	0,00			0,00
		INVESTISSEMENT MOYENS DONNES AUX SERVICES		355 000,00	-83 500,00	271 500,00	186 159,46	277 647,00	458 159,46
MAIRE	028	MAIRE	2188	5 000,00	-3 000,00	2 000,00	2 100,00	2 900,00	5 000,00
ADM	030	EQUIPE ADM.	2111 - 2188	20 000,00	27 000,00	47 000,00	30 766,01	30 000,00	60 766,01
BAT	057	BAT	2111	55 000,00	-24 000,00	31 000,00	0,00	0,00	31 000,00
ESP PUBLIC	066	BAT	2188	20 000,00	-8 500,00	11 500,00		11 447,00	22 947,00
EMEN	031	EQUIPE MENAGE	2188	4 000,00		4 000,00		4 000,00	8 000,00
	061	EQUIPE REST SCO	2188	5 000,00	-500,00	4 500,00		4 000,00	8 500,00
CUISINE	032	CUISINE	2188	6 000,00	500,00	6 500,00		61 000,00	67 500,00
CLSH	033	CLSH	2188	3 000,00	500,00	3 500,00			3 500,00
SCO	034	AFFAIRES SCOLAIRES	2184	4 000,00	-500,00	3 500,00		500,00	4 000,00
MUSIC	039	CENTRE MUSICAL	2188	5 000,00		5 000,00		5 000,00	10 000,00
OPIS	068	SALLE ET CINEMA	21838						
POLICE MUNICIPALE	070	SECURITE PUBLIQUE	2152 / 21817 2183 / 2188					30 000,00	30 000,00
CCAS	071	SOC / FINANCES	20415321					60 000,00	60 000,00
CTM	041	EQUIPE MAINTENANCE - BATIMENTS	2188	4 000,00		4 000,00		5 000,00	9 000,00
CTM	040	EQUIPE VOIRIE	2188	210 000,00		210 000,00	153 293,45	36 000,00	246 293,45
CTM	042	EQUIPE EVENEMENTIEL	2184	3 000,00		3 000,00		2 000,00	5 000,00
CTM	043	EQUIPE ESP VERTS	2188	11 000,00		11 000,00		23 000,00	34 000,00

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 18/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Roche-la-Molière, le 31/03/2025

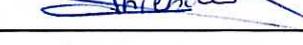


Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Roche-la-Molière, le 31/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AYEL Suzanne	
BERGER Josiane	
BERLIVET Eric	
BONNET Serge	
BONNY Virginie	
CORISART DE FLEURY Jacques	
DANSE Benoit	
FAURE Annie	
FAURE Mireille	Excusée pour voir à D. Richard
FAVARD Helene	
FONTANEY Bernard	
FRANCON Severine	
GALLIEN Christophe	
KONICKI Christine	
KUCZAL Eric	
MARTIN Renée	
MARTINEZ Eric	
MAZENOD Gilles	
METAIS Didier	Excusé

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A
MONOD Philippe		
NEYRET Marie-Helene		
POVEDA Franck		
QUELENNEC Clemence		
RICHARD Didier		
SOWA Alain		
SZCZECH Marie-Therese		
THIEBAUD Virginie		

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 4/04/2025
 A Roche-la-Molière, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 27

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 26

VOTES :

Pour : 24

Contre : 0

Abstentions : 2

Date de convocation : 18/03/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Roche-la-Molière, le 31/03/2025



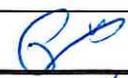
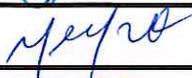
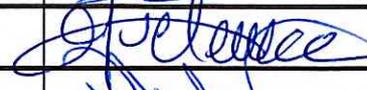
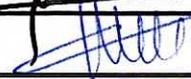
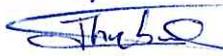
Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Roche-la-Molière, le 31/03/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

AYEL Suzanne	
BERGER Josiane	
BERLIVET Eric	
BONNET Serge	
BONNY Virginie	
CORISART DE FLEURY Jacques	
DANSE Benoit	
FAURE Annie	
FAURE Mireille	Excusée par voie à D. Richard
FAVARD Helene	
FONTANEY Bernard	
FRANCON Severine	
GALLIEN Christophe	
KONICKI Christine	
KUCZAL Eric	
MARTIN Renée	
MARTINEZ Eric	
MAZENOD Gilles	
METAIS Didier	Excusé

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MONOD Philippe	
NEYRET Marie-Helene	
POVEDA Franck	
QUELENNEC Clemence	
RICHARD Didier	
SOWA Alain	
SZCZECH Marie-Therese	
THIEBAUD Virginie	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le 4/04/2025

A Roche-la-Molière, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s)

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-017

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Budget principal - reprise anticipée des résultats

Monsieur le 1^{er} Adjoint rappelle à l'assemblée que l'instruction comptable M57 prévoit que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L 2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée les résultats de l'exercice antérieur sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- Une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable)
- Les états des restes à réaliser au 31/12/2024 (établis par l'ordonnateur)
- Et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable)

Monsieur le 1^{er} Adjoint expose les résultats de clôture de l'exercice 2024 suivant :

- Résultat de fonctionnement : + 1 942 575.31 €

- Résultat d'investissement : + 2 263 611.30 €

La reprise anticipée des résultats, avant le vote du compte financier unique 2024 se présente donc comme suit :

Pour le résultat de fonctionnement :

- En recette d'investissement
(1068- Excédent de fonctionnement capitalisés) : + 1 350 000 €
- En recette de fonctionnement
(Excédent de fonctionnement R002) + 592 575.31 €

Pour le résultat d'investissement :

- En Recette d'investissement
(Excédent reporté) : + 2 263 611.30 €

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Après en avoir délibéré à la majorité (2 abstentions : Hélène Favard et Eric Martinez), le Conseil municipal :

- **Accepter cette reprise par anticipation des résultats.**

Pour : 24

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 2

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoît DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-018

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Budget principal - Vote des taux d'imposition 2025

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 selon laquelle le Conseil Municipal fixe chaque année les taux de la fiscalité directe locale dont le produit revient à la commune,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts qui encadre le vote des taux d'imposition de fiscalité directe locale des collectivités territoriales,

Vu l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 qui prévoit la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et le nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements,

Vu les informations données par la Préfecture de la Loire en date des 4 et 15 février 2021 et la nécessité de ne plus voter de taux de Taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) y compris pour les 20% de foyers qui s'en acquittent encore (et pour lesquelles le taux de 2019 s'appliquant automatiquement),

Vu la refonte de la fiscalité locale, le nouveau schéma de financement issu entré progressivement en vigueur depuis 2020,

Vu le transfert de la part départementale de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

aux communes applicables en 2021,

Vu les taux 2024 communaux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (25.84 %) et de Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties (45.64 %)

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Conformément à ce qui a été annoncé par Monsieur le Maire, il est proposé de ne pas augmenter les taux des taxes locales pour l'année 2025, à savoir :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 25.84 % + 15.30 % soit **41.14 %**

Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties : **45.64 %**

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : **14.29 %**

Après en avoir délibéré à la majorité (2 abstentions : Hélène Favard et Eric Martinez), le Conseil municipal :

- **Approuve les taux 2025 proposés.**

Pour : 24

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 2

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;

- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoît DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-019

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Budget principal - Ecoles publiques crédits scolaires - année 2025/2026

Pour assurer le bon fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires publiques, il convient de prévoir pour l'année 2025/2026 les modalités relatives à la répartition des crédits et des subventions de fonctionnement et de soutien aux équipes pédagogiques,

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Considérant l'ambition de réduire l'utilisation du papier pour entrer dans une démarche plus économe et environnementale

Considérant la mise en place des crédits pédagogiques pouvant permettre l'achat de manuels,

Considérant le fait que les photocopies réalisées sont prises en charge sur le budget communal,

Considérant la liste ministérielle des fournitures scolaires,

Il est proposé d'attribuer les crédits destinés à l'acquisition de fournitures scolaires dans les écoles publiques, élémentaires et maternelles (y compris l'unité

autiste) suivants :

- Crédit par élève : 30 €

Il est attribué en plus par direction d'école, un forfait de 400 euros de fourniture et un forfait de 1,50 € par élève au titre des équipements et fournitures pour la pharmacie des écoles.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve l'attribution de ces crédits pour l'année 2025/2026.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation** : 18 mars 2025

En exercice : 27
Présents : 25
Pouvoirs : 1
Excusé : 1
Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-020

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Budget principal - Ecoles privées - Subventions allouées - Contrats d'associations

Vu la délibération n°DEL-2021-10-096 fixant à 700 € le forfait communal (Montant des frais de scolarités par élève).

Monsieur le Maire rappelle comme précisé par la délibération qu'il applique le forfait pour le versement des participations financières aux écoles privées sous contrats d'association. Cette dernière est calculée sur les seuls enfants rouchons scolarisés dans les établissements rouchons sous contrat et en obligation de scolarisation.

Monsieur le Maire précise que cette somme est soumise aux conditions de l'article L. 442-5 du Code de l'éducation.

Constatant que la ville de Roche la Molière est dépositaire de deux écoles privées répondant aux critères de versement des participations financières :

- Ecole privée de Beaulieu : contrat d'association depuis 31 ans,
- Ecole privée de Saint-Julien : contrat d'association depuis 30 ans.

Monsieur le Maire présente les participations financières communales aux

fonctionnements des écoles privées sous contrat en fonction des enfants rouchons soumis à la scolarisation obligatoire

- Soit pour l'école Beaulieu : une participation de 51 100€ (700 € par élève pour 73 élèves domiciliés à Roche la Molière)
- Soit pour l'école Saint-Julien : une participation de 90 300 € (700 € par élève pour 129 élèves domiciliés à Roche la Molière)

La somme de 141 400 € sera inscrite à l'article 6574 du budget 2025 de la commune.

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Valide le versement des crédits à l'école Saint François de Beaulieu,**
- **Valide le versement des crédits à l'école Saint-Julien.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-021

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Modification N°2 autorisation de programme et crédits de paiement - projet "Plan de relance Site sportif de Grangeneuve" (opération 2)

Monsieur le Maire rappelle les délibérations :

- 2020-07-050 par laquelle le Conseil municipal crée une AP/CP autorisations de programme et crédits de paiement pour le projet du Plan de relance dédié au site de Grangeneuve
- 2023-12-087 modifiant l'AP/CP

Dans le cadre de la programmation des travaux à la suite des notifications des marchés, il est proposé de modifier l'APCP ouverte en 2023 pour l'autorisation de Programme / Crédits de Paiement 2025 et 2026 pour l'opération :

Projet Plan de Relance Site Sportif Grangeneuve » : Réhabilitation et réaménagement global des espaces du complexe sportif de Grangeneuve (DOJO et Gymnase, salle d'activité), Vestiaire Foot, bureau et salle de réunion.

Dépenses	2023 (Réalisé)	2024 (Réalisé)	2025 (CP)	2026 (CP)	TOTAL
Etudes et travaux	343 997,72 €	2 006 120,00 €	3 000 000,00 €	1 136 977,48 €	6 487 095,20 €

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M 57,

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Approuve la Modification N° 2 de cette autorisation de programme/crédit de paiement pour l'opération « Plan de Relance Site Sportif Grangeneuve »**
- **Notifie cette décision aux services préfectoraux.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation** : 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-022

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Modification N°3 autorisation de programme et crédits de paiement - projet "Vivre ensemble autour du château" (opération 1)

En préambule, Monsieur le Maire rappelle les délibérations :

- 2020-07-050 créant une autorisation de programme et des crédits de paiement (AP/CP) pour les travaux relatifs au Plan de Relance 1 au Château de ROCHE LA MOLIERE,
- 2023-12-086 approuvant la 1^{ère} modification de l'APCP,
- 2024-04-019 approuvant la 2^{ème} modification de l'APCP.

Au vu des décalages liés au déroulé des travaux, il est proposé de modifier pour 2025 l'autorisation de Programme / Crédits de Paiement pour l'opération :

Vivre ensemble autour du château : Travaux d'Aménagement du Parc du château, sécurisation des voûtes, valorisation de l'entrée du parc, rénovation intérieure de la grange :

Comme suit les CP 2025 :

Dépenses	2023 (Réalisé)	2024 (Réalisé)	CP 2025	TOTAL
Etudes et travaux	125 728.61 €	444 152.42 €	1 452 100 €	2 021 981.03€

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Valide la modification N° 3 de l'autorisation de programme/crédit de paiement pour l'opération « Vivre ensemble autour du château : Travaux d'Aménagement du Parc du château, sécurisation des voûtes, valorisation de l'entrée du parc, rénovation intérieure de la grange » pour les CP 2025.**
- **Notifie cette décision aux services préfectoraux.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoît DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-023

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Attribution de subventions annuelles aux associations

Monsieur le Maire expose que plusieurs associations ont, dans leur dossier de demande de subvention pour l'année 2025, sollicité une subvention de fonctionnement.

Aussi, après examen des dossiers de demande de subvention, Monsieur le Maire propose les versements ci-dessous.

DESIGNATION	ATTRIB. 2025 SUB FONCT.	DATE SIGNATURE CHARTE
A NOS GUEULES NOIRES	500 €	22.01.2025
ACPG-CATM VEUVES	300 €	02.02.2025
ADAPEI	150 €	17.03.2025
ADDITIONS ALCOOL VIE LIBRE	150 €	11.01.2025
APC42	500 €	31.01.2025

AFEAR	2 000 €	06.02.2025
AGRM - ASSOCIATION GYMNIQUE DE ROCHE LA MOLIERE	4 000 €	31.01.2025
AGVR	650 €	30.01.2025
AICD- PARENTS D'ELEVES COTE-DURIEUX	600 €	22.01.2025
AIMCP	150 €	17.03.2025
ALCD - AMICALE LAÏQUE DE LA COTE DURIEUX : SECTIONS BILLARD, BOULES, PETANQUE, TIR A L'ARC	1 000 €	01.02.2025
AMAP DE LA COTE	150 €	02.02.2025
AMIP'ROCHE -AMIS DU PATRIMOINE DE ROCHE LA MOLIERE	800 €	31.01.2025
AIDE RECHERCHE MEDICALE ARMOE	500 €	06.03.2025
ARTS MARTIAUX ROUCHONS	6 200 €	18.01.2025
ASSOCIATION POUR LE DON DU SANG BENEVOLE	700 €	02.02.2025
ASSOCIATION DU PERSONNEL COMMUNAL - APC	5 000 €	27.01.2025
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	1 000 €	17.03.2025
BANQUE ALIMENTAIRE DE LA LOIRE	1 500 €	08.11.2024
CENTRE DE TIR ROUCHON	1 500 €	07.01.2025
CHASSE DES MINEURS DE ROCHE/FIRMINY	800 €	04.02.2025
CHORALE GENERATION POLONAISE - POLSKIE POKOLENIA	400 €	31.01.2025
CHUKIDS42	150 €	30.01.2025
CLIP'S	800 €	23.01.2025
CLUB ROUCHON AMITIES ET LOISIRS	600 €	27.01.2025
DINO'S EVENEMENTIEL	1 700 €	02.02.2025
ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE GROUPE ROCHE LA MOLIERE	800 €	10.01.2025
EDUC' DIFF	500 €	28.01.2025
ESPERANCE SPORTIVE DE ROCHE LA MOLIERE	15 000 €	30.01.2025

FCCD	2 800 €	29.01.2025
FESTI'ROCHE	5 000 €	31.01.2025
ANCIENS GRENADIERS 1ERE DIVISION POLONAISE	300 €	06.01.2025
FNACA	300 €	30.01.2025
FOOTBALL CLUB ROCHE/ST GENEST	18 000 €	14.01.2025
FRATERNELLE COTE DURIEUX - FCD	2 000 €	06.01.2025
GROUPE DE DANSES TRADITION	500 €	17.01.2025
HANDBALL CLUB ROCHE/ST-GENEST	6 000 €	17.01.2025
HANDI LOVE	300 €	11.02.2025
HARMONIA - USMP	600 €	27.01.2025
HARMONIE DES MINEURS	750 €	30.01.2025
KYUSHI NO KADO	150 €	31.01.2025
LES AMIS DU CENTRE MUSICAL	1 500 €	06.03.2025
LES ATELIERS CULTURELS DU CHATEAU	10 000 €	31.01.2025
LES CHOUCHOUS A 4 PATTES	400 €	14.02.2025
LES MOMES DU PONTIN	1 200 €	30.01.2025
LES MARTINS PECHEURS ROUCHONS	1 600 €	10.01.2025
MOLERIAE	800 €	25.01.2025
OMS	2 420 €	10.01.2025
POLONIA AU P'TIT BOUCHON	500 €	29.01.2025
ROCHE DANSE	10 000 €	27.01.2025
RUGBY CLUB DE ROCHE LA MOLIERE	14 000 €	29.01.2025
SARBACANES BOULES	600 €	03.01.2025
SCRABBLE DU JEUDI	150 €	17.02.2025
SOUVENIR FRANÇAIS COMITE RLM	300 €	25.01.2025
SOU DES ECOLES COUSTEAU	1 400 €	20.01.2025

SYRENA - GROUPE FOLKLORIQUE	2 300 €	30.01.2025
TAROT CLUB ROUCHON	600 €	03.01.2025
TENNIS CLUB ROUCHON	1 000 €	02.02.2025
TRAC THEATRE	350 €	16.01.2025
UNION SPORTIVE BEAULIEU/PONTIN - USBP	400 €	08.02.2025
UNC / SDF COMITE CHAMBLES - RLM	300 €	17.03.2025
Total du montant versé	134 620 €	

Madame Favard ne prend pas part au vote, compte tenu de ses fonctions de Présidente au sein de l'association du Don du Sang bénévole.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-7,

Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve le montant des subventions attribuées à chaque association pour l'année 2025,**
- **Valide l'inscription de ces subventions au budget primitif 2025.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

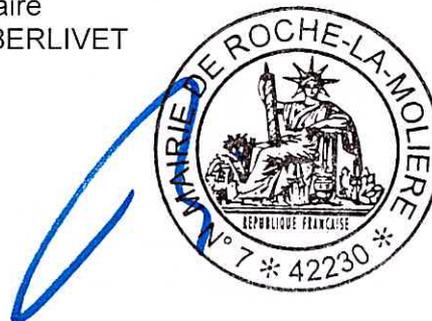
Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-024

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Attribution de subventions exceptionnelles aux associations

Monsieur le Maire expose que plusieurs associations ont, dans leur dossier de demande de subvention pour l'année 2025, sollicité une subvention exceptionnelle.

Aussi, après examen des dossiers de demande de subvention, Monsieur le Maire propose les versements ci-dessous

DESIGNATION	OBJET DE LA SUBVENTION	ATTRIB. EXCEPT. 2025	SIGNATURE DE LA CHARTRE
A NOS GUEULES NOIRES	BOURSE EXPO	400 €	22.01.2025
AMI'PROCHE	PRINTEMPS DES PLANTES ET FETE MEDIEVALE	7 700 €	31.01.2025
CLIP'S	CHALLENGE RENE LEMAIRE	3 500 €	23.01.2025
ECLAIREUSES ECLAIREURS DE FRANCE GROUPE RLM	ACHAT NOUVELLE STRUCTURE	600 €	10.01.2025
FCRSG	DEPLACEMENTS	500 €	14.01.2025

Réception par le préfet : 03/04/2025

FRA TERNELLE COTE DURIEUX	MATERIEL ET TAXE HABITATION	550 €	06.01.2025
GCBRM GROUPEMEMNT BILLARD	COMPETITIONS SUR LE DEPARTEMENT	400 €	31.01.2025
HARMONIE DES MINEURS	CONCERT DE PRINTEMPS	250 €	30.01.2025
RUGBY CLUB RLM	PARTENARIAT ASSO SOS VIOLENCES 42	750 €	29.01.2025
TRAC THEATRE	PIECE DE THEATRE FEVRIER 2025	400 €	16.01.2025
SOU DES ECOLES COUSTEAU	ARBRE NOEL 2024	300 €	20.01.2025
TENNIS CLUB ROUCHON	FRAIS DEPLACEMENT TOURNOIS EXTERIEURS	500 €	02.02.2025
Montant total attribué		15 850€	

Les dépenses seront prélevées sur le compte 6574 du budget principal de la commune.

**Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2311-7,
Vu la présentation faite en Commission Finances du 17 Mars 2025,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Approuve le montant des subventions exceptionnelles attribuées à chaque association pour l'année 2025, sous réserve de la réalisation des évènements,**
- **Valide l'inscription de ces subventions au budget primitif 2025.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

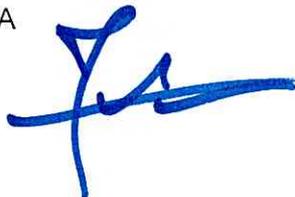
Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA



Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation** : 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-025

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Annulation de la délibération DEL-2025-02-002

Par délibération N°DEL-2025-02-002, le Conseil municipal a pris la décision d'exonérer de la taxe d'habitation les associations.

Par courrier en date du 5 mars 2025, Monsieur le Préfet informe Monsieur le Maire que l'article 110 de la loi N°2025-127 du 14 février 2025 abroge l'article 1414B bis du Code Général des Impôts, qui donnait faculté aux collectivités pour délibérer sur l'exonération des associations à la taxe d'habitation sur les locaux meublés et occupés à titre privatif et non soumis à la CFE.

De ce fait, les associations ne sont plus soumises à l'impositions prévues à l'article 1407 du CGI.

En conséquence, Monsieur le Préfet demande au Conseil municipal de procéder à l'annulation de la délibération N°DEL-2025-02-002 du 3 février 2025.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Procède à l'annulation de la délibération DEL-2025-02-002.

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA



Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AVEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-026

Thème : Finances locales

Rapporteur : Didier RICHARD

Objet : Conventions Ville/CCAS/Résidence

Considérant que le CCAS est un établissement public administratif présidé de droit par le Maire et régi par les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R.123-26 du Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu la Délibération DEL-2021-11-106 du conseil municipal du 29 Novembre 2021, relative au transfert de service et de personnel communal au CCAS à compter du 1er janvier 2023,

Considérant qu'il exerce, de par son statut, des missions réglementaires qui découlent des textes précités,

Considérant que les ressources du CCAS proviennent, pour une grande partie, d'une subvention versée par la ville, il convient de statuer sur deux conventions entre le CCAS, la commune et la Résidence du Parc fixant :

- Les modalités du champ d'actions du CCAS en vertu des textes qui en déterminent le cadre : les missions confiées par la ville, ainsi que la nature et l'étendue des concours apportés par la Ville au CCAS et inversement,
- Les mises à disposition des différents locaux, pour Jardin d'enfants, résidence

- et cuisine centrale,
- De verser une subvention maximum de 850 000 € au CCAS. Le dernier versement au CCAS sera ajusté en fonction du résultat prévisionnel de l'année du CCAS.

Vu le Code de Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-29,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles et notamment les articles L. 123-4 à L. 123-9 et R. 123-1 à R. 123-26,

Vu la loi n°83-663 du 22 juillet 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les régions, les départements et l'Etat en matière d'action sociale et de santé,

Vu la loi n°86-17 du 6 janvier 1986 adaptant la législation sanitaire et sociale aux transferts de compétence en matière d'aide sociale et de santé,

Vu la loi n°86-972 du 19 août 1986 portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Adopte le présente délibérations accompagnée des conventions,**
- **Autorise Monsieur le Maire à verser la subvention en conséquence pour l'année 2025.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITON DE LOCAUX
RESIDENCE DU PARC – COMMUNE DE ROCHE LA MOLIÈRE – CCAS DE ROCHE LA
MOLIÈRE
MISE A DISPOSITION POUR LA CUISINE CENTRALE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE
ROCHE LA MOLIÈRE ET POUR LE JARDIN D'ENFANTS AU PROFIT DU CCAS DE ROCHE
LA MOLIÈRE**

ENTRE :

La Mairie de Roche la Molière, représentée par Monsieur Eric Berlivet, Maire
D'une part,

ET

Le CCAS de Roche la Molière, représenté par Monsieur Eric Berlivet, Président,

ET :

La Résidence du Parc de Roche la Molière, représentée par Monsieur Jean Michel Gravy,
Directeur

D'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

La Résidence du Parc met à disposition de la commune des locaux pour la cuisine centrale de la commune et pour le jardin d'enfants du CCAS de Roche la Molière, qui l'acceptent, une partie d'immeuble de la Résidence du Parc, désignée ci-après :

Dans un ensemble immobilier dit « Résidence du Parc » sis 11 rue Victor Hugo à Roche la Molière, d'une surface ventilée sur le tableau ci-joint, à savoir :

1. L'ensemble représente une superficie 6 885.77 m²
2. La cuisine centrale située au rez-de-chaussée de l'immeuble et représentant une surface 236.31 m²
3. le jardin d'enfants situé au rez-de-chaussée de l'immeuble et représentant une surface 195.74 m²

CHARGES ET CONDITIONS

La présente mise à disposition est consentie et acceptée sous les charges et les conditions suivantes que les deux parties s'obligent à exécuter et à accomplir, à savoir :

- la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière prendront les locaux mis à disposition dans l'état où ils se trouveront le jour de l'entrée en jouissance,
- la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière, maintiendront, suivant le tableau de répartition annexé à la présente convention, en bon état de réparations locatives et d'entretien les locaux mis à sa disposition ainsi que les installations qu'ils seront amenés à effectuer, la commune de Roche la Molière et le

CCAS de Roche la Molière se réservant le droit de faire visiter les lieux par son personnel pour s'assurer de l'exécution de ces obligations,

- la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière jouiront des locaux en bon père de famille suivant leur désignation, telle qu'elle sera indiquée ci-après : ils ne pourront en aucun cas rien faire ou laisser faire qui puisse les détériorer et ils devront prévenir immédiatement la Résidence du Parc de toute atteinte qui serait portée à la propriété et de toutes dégradations et détériorations qui viendraient à se produire dans les locaux mis à disposition et qui rendraient nécessaires des travaux incombant à la commune de Roche la Molière ou au CCAS de Roche la Molière..

Ils devront effectuer à ses frais les réparations qui deviendraient nécessaires par suite, soit de défaut d'exécution des réparations locatives, soit de dégradations résultant de son fait ou de celui de leur personnel ou des usagers de la cuisine centrale.

Ils feront leur affaire personnelle, de façon que la Résidence du Parc ne soit jamais inquiétée ni recherchée à ce sujet, de toutes réclamations ou contestations qui pourraient survenir du fait de son activité dans les lieux mis à disposition.

- les locaux présentement mis à disposition sont exclusivement destinés à la gestion de la cuisine centrale ne pouvant, sous aucun prétexte, modifier, même momentanément, cette destination,

- la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière ne pourront faire dans les lieux mis à disposition aucune construction ni démolition, aucun percement de mur, cloisons ou planchers, ni aucun changement de distribution, sans l'accord préalable du propriétaire qui se réserve la suite à donner à cette requête,

- tous embellissements, améliorations et installations quelconques qui seraient fait par la Commune de Roche la Molière ou le CCAS de Roche la Molière dans les lieux mis à disposition pendant le cours de la convention, resteront à la fin de celle-ci, à quelque époque et de quelque manière qu'elle arrive, la propriété de la Résidence du Parc sans aucune indemnité pour la commune de Roche la Molière ou le CCAS de Roche la Molière,

- la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière souffriront que la Résidence du Parc fasse faire à l'immeuble dont dépendent les locaux mis à disposition, pendant le cours de la convention, tous travaux de réparations, reconstruction, surélévation, agrandissement et autres quelconques qu'elle jugerait nécessaires, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, quelle que soit l'importance des travaux,

D'une manière générale, la commune de Roche la Molière et le CCAS de Roche la Molière feront leur affaire personnelle de tous cas fortuits et imprévus sauf son recours contre qui de droit, en dehors de la Résidence du Parc.

DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} janvier 2025 et se renouvellera par tacite reconduction d'année en année, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis minimum de six mois.

LOYER

La présente mise à disposition est consentie selon les modalités suivantes

Prix de journée

Le prix au m² a été fixé à 92.62 € en 2024 et suit la base de l'indice IRL (INSEE) de 2024, à savoir 2.47 %, dernier indice a été publié le 15 janvier 2025. Au 1^{er} janvier 2025 le cout du m² passe donc à 94.91 €/m²

Pour 2025 la commune s'acquittera, pour la mise à disposition de la cuisine centrale à la Résidence

$94.91 \text{ €} * 240.82 \text{ m}^2 = 22\,856.23 \text{ €}$

Pour 2025 le CCAS s'acquittera, pour la mise à disposition du jardin d'enfants à la Résidence

$94.91 \text{ €} * 195.74 \text{ m}^2 = 18\,577.68 \text{ €}$

La Résidence du Parc émettra 2 titres semestriels respectivement à l'encontre de la Commune de Roche la Molière et à celle du CCAS qui devront s'en acquitter.

Fait à Roche la Molière, le 11/04/2025

Eric Berlivet
Maire et Président du CCAS

Jean Michel Gravy
Directeur de la Résidence du Parc



CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA COMMUNE DE ROCHE LA MOLIERE, LE CCAS DE ROCHE LA MOLIERE ET LA RESIDENCE DU PARC

ANNEE 2025

Pièces jointes :

- Convention de location EAJE et cuisine centrale (annexe 1)

Entre les soussignés,

- La Commune de Roche la Molière, représentée par Monsieur Eric Berlivet, Maire, agissant en vertu de la délibération n° DEL-2020-07-047 du 6 juillet 2020,
- Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS - représenté par Monsieur Eric Berlivet, Président du CCAS, agissant en vertu de la délibération du 30 juin 2020,
- La Résidence du Parc représentée par Monsieur Jean-Michel Gravy, Directeur,

La loi détermine le statut des CCAS (Code de l'Action Sociale et des Familles : article L123-5 et suivants). En tant qu'établissements rattachés aux communes, ils disposent de compétences propres (une personnalité juridique de droit public, une existence administrative et financière distincte de la commune, un Conseil d'administration qui détermine ses orientations).

Le CCAS est, par conséquent, un établissement public administratif de la commune de Roche la Molière, chargé d'animer et de coordonner l'action sociale municipale sur le champ de la solidarité, et de la gérontologie principalement. Le CCAS constitue ainsi, conformément à son statut, l'outil privilégié de la commune pour animer et développer ses actions dans le champ social (personnes fragiles, personnes âgées, développement des liens intergénérationnels, de la solidarité de la citoyenneté).

Le CCAS de Roche la Molière exerce l'intégralité de ses compétences en matière d'action sociale générale, telle qu'elle est définie par les articles L.123-4 et L.123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles ainsi que dans le cadre du décret n° 95-562 du 6 mai 1995, qui précise les attributions de cet établissement public.

Le CCAS de Roche la Molière fonctionne avec son propre tableau des emplois et organise la gestion de ses effectifs.

Avec la mise en œuvre de son propre tableau des emplois, le CCAS, dispose de son Conseil d'Administration et de son budget. Il possède une autonomie de fonctionnement qui lui permet de mieux affirmer sa politique sociale et de davantage valoriser ses interventions sociales. Néanmoins, le Comité Social Territorial instance commune à la ville et au CCAS.

Conformément à l'article 25 du décret du 6 mai 1995, qui prévoit que les recettes d'exploitation et de fonctionnement du Centre communal d'Action Sociale peuvent comprendre notamment les subventions versées par la commune, le CCAS reçoit une subvention de la Ville de Roche la Molière, évaluée annuellement, afin d'équilibrer son budget de fonctionnement et son budget d'investissement.

En tant qu'établissement autonome, rattaché à la ville de Roche la Molière, le CCAS dispose de la faculté d'organiser les modalités techniques de ses propres services opérationnels.

Au CCAS, est rattachée la Résidence du Parc, foyer résidence qui fonctionne avec son budget propre et autonome.

Dans le respect de l'autonomie du CCAS et dans l'intérêt d'une bonne organisation des services, la Ville de Roche la Molière s'engage toutefois à apporter au CCAS et pour certaines fonctions son savoir-faire et son expertise.

Pour lui permettre d'assurer ces missions, la Ville attribue au CCAS une subvention d'équilibre annuelle et lui apporte divers concours permettant d'optimiser l'utilisation des fonds publics et de garantir de la sorte la cohérence globale du fonctionnement des services municipaux et du CCAS.

Dans un souci de clarification, la ville de Roche la Molière et le CCAS ont décidé de conclure une convention définissant, outre celles qui lui sont dévolues par la loi, les missions confiées par la ville au CCAS.

Cette convention prévoit également, d'une part, l'étendue des concours apportés par la ville, en dehors de la subvention d'équilibre, étant précisé qu'un rapport annuel d'activités sera communiqué chaque année par le CCAS à la ville. D'autre part, elle précise la nature des prestations assurées par le CCAS pour le compte de la ville.

IL A ETE CONVENU ENTRE LES PARTIES CE QUI SUIT

Article 1 : objet

La présente convention a pour but de définir :

- D'une part le champ d'action du CCAS en vertu des textes qui en déterminent le cadre, et de rappeler celles qui ont été développées par le Conseil d'Administration ;
- D'autre part de préciser la nature des missions confiées par la ville de Roche la Molière à son Centre Communal d'Action Sociale ainsi que la nature et l'étendue des concours apportés par la ville au CCAS et inversement.

Article 2 : nature des missions assurées par le CCAS de Roche la Molière (délégées par la Ville) dans le cadre de ses obligations légales et réglementaires.

Les missions confiées au CCAS au 1^{er} janvier 2022 ont évolué et le CCAS a désormais 3 volets bien distincts dans son activité :

- Gestion de la Maison de la Petite Enfance
 - Gestion de la Solidarité sur la commune de Roche la Molière
 - Gestion de la Résidence du Parc - Résidence Autonomie
-

PREAMBULE :

La Commune de Roche la Molière assure l'infogérance pour la commune et le CCAS

Pour ce faire un tarif par utilisateur est affecté. La commune émettra un titre semestriel au vu du nombre d'utilisateurs du CCAS, au tarif de 201.6 € par utilisateur et par an.

La Commune de Roche la Molière assure les paies et carrières pour les agents du CCAS et de la Résidence du Parc

Pour ce faire un coût de 60.40 € par bulletin sera facturé au CCAS et à la Résidence du Parc

La Directrice du CCAS assure la direction du centre de loisirs et de l'état civil. Le CCAS émettra un titre en fin d'année correspondant à 20 % de son salaire annuel brut chargé.

A/Maison de la Petite Enfance

La Maison de la Petite Enfance regroupe 3 structures à savoir :

- EAJE (Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant) d'une capacité de 42 places,
- Jardin d'Enfants d'une capacité de 24 places,
- RPE (Relais Petite Enfance) point de référence et source d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile.

Conformément à l'article R 180.1 du Code de la Santé Publique :

Les Établissements et les Services d'Accueil veillent à la santé, à la sécurité et au bien-être des enfants qui leur sont confiés ainsi qu'à leur développement. Ils concourent à l'intégration sociale des enfants ayant un handicap ou atteints d'une maladie chronique. Ils apportent leur aide aux parents afin que ceux-ci puissent concilier vie professionnelle et vie familiale.

Le jardin d'enfants « Fripouille », le Relais Petite Enfance « Cabrioles » et la structure multi-accueil « Gribouille » composent la Maison de la Petite Enfance.

Les établissements d'accueil de jeunes enfants, assurent pendant la journée un accueil collectif, régulier et occasionnel d'enfants de 10 semaines à 3 ans pour la crèche multi-accueil et de 23 mois à 4 ans pour le jardin d'enfants.

Les enfants sont accueillis dès la fin du congé maternité. A titre exceptionnel, une dérogation peut être accordée sur avis du médecin référent de la Maison de la Petite Enfance pour l'accueil des enfants avant 8 semaines.

A1/Fonctionnement et financement EAJE :

Le bâtiment est mis à disposition gratuitement par la mairie.
Sont facturés de façon annuelle :

- Ménage au coût horaire agents mis à disposition + part CNAS et assurance dudit personnel
- Charges de télécommunication au coût réel et télésurveillance
- Energies et fluides
- Assurance du bâtiment
- Achats de fournitures (produits d'entretien, matériel de réparation, etc...)

Sont facturés de façon trimestrielle :

- Repas à 4 € l'unité
- Goûter à 0.87 € l'unité

Les recettes propres au service EAJE sont directement imputées à ce dernier (produits des services et recettes CAF).

Les remboursements de frais de personnel également (chapitre 013).

A2/Fonctionnement et financement Jardin d'enfants :

Le bâtiment est mis à disposition par la Résidence du parc moyennant un prix de location révisé chaque année correspondant à l'évolution du prix de l'indice de la construction (cf annexe 1)

Sont facturés de façon annuelle :

- Ménage au coût horaire agents mis à disposition + part CNAS et assurance dudit personnel
- Charges de télécommunication au coût réel et télésurveillance
- Assurance du bâtiment
- Achats de fournitures (produits d'entretien, matériel de réparation, etc...)

Sont facturés de façon trimestrielle :

- Repas à 4 € l'unité
- Goûter à 0.87 € l'unité

Les recettes propres au service EAJE sont directement imputées à ce dernier (produits des services et recettes CAF).

Les remboursements de frais de personnel également (chapitre 013).

A3/ Fonctionnement et financement Relais Parents Enfants :

La mise à disposition du local, l'entretien, le ménage et les frais de télécommunications sont assurés par la Commune à titre gratuit.

Uniquement à titre informatif, chaque année un état des coûts réels supportés par la commune sera ajouté à titre informatif au coût total du service (ménage, fluides, télécommunications). L'assurance du bâtiment et celle des véhicules RPE sont prises en charge par la commune également.

Le RPE assure le salaire de deux agents, dont celui d'un agent à temps non complet (32 h). Ce dernier est affecté à temps égal sur le RPE et sur la Résidence du Parc.

Tous les semestres le CCAS fera un état des salaires et émettra un titre à la Résidence de 50 % de ces derniers

Les recettes propres au service RPE sont directement imputées à ce dernier (produits des services et recettes CAF).

Les remboursements de frais de personnel également (chapitre 013).

B/Action Sociale

Le Centre Communal d'Action de Roche la Molière, établissement public administratif, exerce les compétences qui lui sont confiées par la loi et les décrets :

- Actions réalisées en direction des personnes ou des familles en situation de précarité

- Aides individuelles
- Fonds eau précarité
- Epicerie sociale
- Aide aux transports STAS : Pass CMU-C et Pass-Tremplin
- Bon carburant

- Actions réalisées en direction des jeunes

- Pass loisirs
- Aide aux transports scolaires
- Aide aux demandeurs d'emploi

- Actions accordées en direction des personnes âgées de la commune

- Pass senior
- Pass ancien combattant
- Portage des repas à domicile
- Interventions pour diverses manifestations comme les festivités annuelles, les cours de gymnastique douce, la semaine bleue etc....
- Logements d'urgence
- Téléassistance
- Immeuble le Victor Hugo
- Convention RSA avec le Conseil Départemental
- Partenariat avec la CAF
- Domiciliation des gens du voyage
- Dossiers CMUC-C/ACS
- Point numérique CAD
- Divers : valorisation du pôle de services et du guichet unique

Préambule : Fonctionnement et financement Action Sociale

Le bâtiment est mis à disposition gratuitement par la mairie : entretien, ménage, fluides et frais relatifs aux télécommunications compris.

L'assurance du bâtiment Action Sociale est prise en charge par la commune également. Les remboursements de frais de personnel également (chapitre 013).

B1/ RSA :

Une convention lie le département au CCAS afin que 25 % du salaire de l'agent du CCAS (catégorie A) soit imputé au Département puisque cette fonction est assurée par ce dernier.

B2/ EPICERIE SOLIDAIRE :

Un agent de catégorie A est affecté à mi-temps sur ce service.

Le local est mis à disposition de l'épicerie.

Le bâtiment est mis à disposition gratuitement par la mairie.

Sont facturés de façon annuelle :

- Ménage au coût horaire agents mis à disposition + part CNAS et assurance dudit personnel
- Fluides au coût réel
- Charges de télécommunication au coût réel et télésurveillance
- Assurance du bâtiment

2 agents des services techniques sont mis à disposition de l'Épicerie pour aller chercher les marchandises à la Banque Alimentaire. Le coût de ces deux agents et l'utilisation du véhicule seront facturés chaque mois au CCAS à hauteur de 24 € de l'heure.

B3/ LOGEMENTS D'URGENCE :

Rue abbé Duplay : la commune met à disposition du CCAS ce logement pour usage « logement d'urgence »

Le Victor Hugo : la commune met à disposition du CCAS ce logement pour usage « logement d'urgence »

Les durées d'occupation sont remboursées par la Préfecture.

C/ SENIORS

C1/ VICTOR HUGO :

L'entretien du Victor Hugo est assuré par les services communaux. La commune émet un titre au CCAS chaque année sur la base des heures effectuées

Ménage : un agent du CCAS est dédié à l'entretien du Victor Hugo

En cas d'absence de l'agent titulaire du poste la Commune ou la Résidence du Parc peuvent mettre à disposition du CCAS un agent. Dans ce cas la commune ou la Résidence émettra un titre au CCAS du salaire de l'agent remplaçant. La facture sera semestrielle.

Espaces verts et entretien du bâtiment : l'entretien des espaces verts et les réparations seront assurés par la commune. Il sera refacturé par la commune au CCAS annuellement, récapitulatif du nombre d'heures à l'appui au tarif de 24 € par agent, charges comprises. (Tarif horaire réévalué chaque année en référence au Compte Administratif de n-1) + remplacement des pièces le cas échéant.

C2/P'ROCHE DE VOUS :

L'agent responsable du Service P'Roche de Vous est basé à la Résidence.

L'hébergement de ce dernier se fait à titre gratuit, en échange des services que l'agent peut rendre à la Résidence du Parc.

Véhicule

Un véhicule à temps partagé selon les besoins est utilisé tant par la Résidence que par P'Roche de Vous. Le véhicule étant propriété de la Résidence, cette dernière assumera les frais d'entretien. En revanche P'Roche de Vous remboursera 35 % des

frais annuels de fonctionnement. Une facture semestrielle sera émise par la Résidence au CCAS

Personnel

L'agent P'Roche de Vous est amené à remplacer du personnel de la Résidence et vice-versa.

Pour ce faire le CCAS, comme la Résidence du Parc émettront les titres nécessaires (fin d'année) au temps réel passé à remplacer.

PORTAGE DE REPAS :

Le portage des repas à domicile est une action propre à la conciergerie P'Roche de Vous

L'agent affecté à cette mission assure le portage pour les écoles et le centre de loisirs.

Pour cette raison le CCAS facturera à la commune (au taux horaire de 24 €) le nombre d'heures effectuées pour le portage dans les écoles

Pour ce faire le CCAS émettra un titre de façon semestrielle à la commune.

Le véhicule est loué et assuré par le CCAS.

Comme pour l'agent, une part de cette location devra être facturée à la commune à hauteur de 1 500 € par an.

Le CCAS achète auprès de la cuisine centrale le nombre de repas voulu. Ces derniers sont facturés à 7.90 € le repas. La commune émettra un titre mensuel. Le montant est délibéré chaque année au conseil municipal.

Si la Résidence du Parc se substitue à l'agent du CCAS en cas d'absence, la Résidence du Parc émettra un titre au CCAS de façon semestrielle à l'appui d'un tableau récapitulatif des heures effectuées au tarif de 24 € toutes charges comprises.

D/Résidence du Parc

La Résidence du Parc est un établissement autonome, disposant de son budget propre rattaché au CCAS.

1/ Fonctionnement et financement de la Résidence du Parc

LOCAUX :

L'établissement met à disposition deux locaux :

- Jardin d'enfants (cf. plus haut)
- Cuisine centrale : les locaux sont mis à disposition par la Residence du parc moyennant un prix de location révisé chaque année conformément à la convention afférente.

Un état des consommations électriques (via l'installation d'un sous-compteur) sera fourni annuellement et une régularisation sera faite suivant le relevé du sous-compteur

AIDE AUX SENIORS :

Le RPE - budget CCAS assure le salaire d'un agent à temps non complet (32 h). Ce dernier est affecté à 50 % sur la Résidence du Parc.

Semestriellement la Résidence émettra un mandat correspondant à 50 % des salaires versés à l'agent, correspondant au titre émis par le CCAS (cf par RPE)

SERVICE EN SALLE :

Un agent de la cuisine est mis à disposition de la Résidence pour aider au service en salle ou toute autre demande particulière.

Le tarif est de 24 € de l'heure. Un état trimestriel sera réalisé par la Cuisine. La commune émettra alors un titre à la Résidence correspondant au nombre d'heures effectué. (Tarif horaire réévalué chaque année en référence au Compte Administratif de n-1).

REMBOURSEMENTS :

Des prises en charge de factures sont effectuées par la commune pour le compte de la Résidence. A ce titre un remboursement sera effectué semestriellement sur la base des dépenses (factures)

ESPACES VERTS et ENTRETIEN BATIMENTS :

L'entretien des espaces verts et les réparations seront assurés par la commune. Il sera refacturé par la commune à la Résidence annuellement, récapitulatif du nombre d'heures à l'appui au tarif de 24 € par agent, charges comprises. (Tarif horaire réévalué chaque année en référence au Compte Administratif de n-1).

PAIES ET SUIVI DES CARRIERES :

Pour assurer le suivi des paies et carrières des agents, un coût de 60.40 € par bulletin sera facturé semestriellement par la Commune à la Résidence (cf tableau récapitulatif des opérations Commune - CCAS - Résidence) et recalculé chaque année en fonction du compte administratif.

DIRECTION

La Directrice Générale Adjointe participe à la gestion de la Résidence du Parc

Pour ce faire, la commune devra s'acquitter de 5% de son salaire annuel brut chargé qui seront versés

FONTAINE A EAU

Une fontaine à eau sur 3 est à disposition de la cuisine centrale et la Résidence en assume les frais. A ce titre, la Résidence refacture en fin d'année un tiers de la dépense de l'entretien et des recharges à la Commune.

CONCLUSION

Les états annuels devront être établis et transmis en comptabilité au plus tard le 12 décembre de l'année N afin que les opérations soient réalisées au plus tard le 18 décembre.

SUBVENTION D'EQUILIBRE :

Pour permettre au CCAS de remplir les missions visées ci-dessus, la Commune de Roche la Molière versera une subvention d'équilibre. A titre d'information, le montant de la subvention 2025 s'élèvera 850 00 €.

Le dernier versement au CCAS sera ajusté en fonction du résultat prévisionnel de l'année du CCAS.

ECHEANCIER DE PAIEMENT :

Le versement de la subvention s'effectuera sur appels de fonds du Centre Communal d'Action Sociale dans la limite du montant maximum précité.

LIENS FONCTIONNELS ENTRE LE CCAS ET LA VILLE DE ROCHE LA MOLIERE :

Le Centre Communal d'Action Sociale peut adresser directement aux services compétents de la ville, toutes demandes utiles à la mise en œuvre des tâches et des missions qui lui sont nécessaires. Il en valide la réalisation.

MARCHES PUBLICS :

Le CCAS utilisera la cellule marchés de la commune pour toutes les consultations nécessitant une procédure de marché public. En fin d'année, un forfait d'heures de travail à hauteur de 24 € toutes charges comprises sera établi suivant le nombre de marchés passés. (Tarif horaire réévalué chaque année en référence au Compte Administratif de n-1).

Le cas échéant, la commune établira alors un titre au CCAS.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES :

La ville et le CCAS disposent d'instances paritaires communes (comité technique, CHSCT).

DISPOSITIF DE SUIVI DE LA PRESENTE CONVENTION :

Un bilan annuel d'activités sera transmis par le Centre Communal d'Action Sociale à la ville

DUREE DE LA CONVENTION :

La présente convention est conclue pour une période de 1 (un) an, à compter du 1er janvier 2025 renouvelable expressément dans le mois précédant son échéance.

Toute modification fera l'objet d'un avenant ou d'une nouvelle convention.

LITIGES RELATIFS A LA PRESENTE CONVENTION

Tout litige pouvant survenir dans le cadre de l'application de la présente convention relèvera de la compétence du tribunal administratif de Lyon. Les parties s'engagent toutefois à rechercher préalablement une solution amiable au litige.

Fait à Roche la Molière,
le 11/04/2025

Le Maire et Président du CCAS
Eric Berlivet



Le Directeur de la Résidence du Parc
Jean-Michel Gravy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA MOLIERE

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoît DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-027

Thème : Fonction publique

Rapporteur : Eric BERLIVET

Objet : Protection sociale complémentaire - Mandatement du CDG42 afin de conclure une convention de participation dans le domaine de la santé

Monsieur le Maire expose :

L'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique vient renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1er janvier 2025 en matière de prévoyance, et du 1er janvier 2026 en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

L'adhésion à une protection sociale complémentaire est facultative pour les agents.

Le décret n° 2022-581 du 20 avril 2022 relatif aux garanties de protection sociale complémentaire et à la participation obligatoire des collectivités territoriales et de leurs établissements publics à leur financement, prévoit une participation mensuelle minimale des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement, pour chaque agent, des garanties de protection sociale complémentaire.

- Au titre des risques d'atteinte à l'intégrité physique de la personne et les risques

liés à la maternité, désignés sous la dénomination de risque « santé » ; La participation mensuelle des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement, pour chaque agent, ne peut être inférieure à la moitié d'un montant de référence, fixé à 30 euros.

- Au titre des risques d'incapacité de travail, des risques d'invalidité et le cas échéant, liés au décès, désignés sous la dénomination de risque « Prévoyance » ; La participation mensuelle des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement, pour chaque agent, des garanties prévues à l'article 1er ne peut être inférieure à 20 % du montant de référence, fixé à 35 euros

Le montant accordé par la mairie de Roche-la-Molière peut être modulé selon le revenu ou la composition familiale de l'agent, dans un but d'intérêt social. Ce montant est jusqu'à présent de 15 € mensuel pour l'agent et 5 € par enfants à charge jusqu'à ses 20 ans.

Cette participation peut être accordée soit au titre de contrats et règlements auxquels un label a été délivré, soit au titre d'une convention de participation.

La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale autorise, en son article 25 les centres de gestion à *« conclure avec un des organismes mentionné au I de l'article 88-2 une convention de participation dans les conditions prévues au II du même article »*.

La conclusion d'une telle convention de participation doit intervenir à l'issue d'une procédure de mise en concurrence transparente et non discriminatoire prévue par le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011.

Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Loire (CDG42) a décidé de mener, pour le compte des collectivités qui le demandent, une telle procédure de mise en concurrence afin de choisir un organisme compétent et conclure avec celui-ci, à compter du 1^{er} janvier 2026 et pour une durée de 6 ans, une convention de participation sur le risque « santé »

A l'issue de cette procédure de consultation, la mairie de Roche-la-Molière conserve l'entière liberté d'adhérer à cette convention de participation, en fonction des tarifs et garanties proposés. L'adhésion à de tels contrats se fera, par délibération et après signature d'une convention avec le CDG42.

Le montant de la participation que la mairie de Roche-la-Molière versera aux agents sera précisé à la signature de la convention, à l'issue du dialogue social qui a été engagé et après avis du comité social territorial.

Vu le Code de la fonction publique,

Vu le décret n°2011-1474 du 8 novembre 2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Vu l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021 relative à la protection sociale complémentaire dans la fonction publique visant à renforcer le dispositif relatif à la protection sociale complémentaire en instituant à compter du 1er janvier 2025 en matière de prévoyance, et du 1er janvier 2026 en matière de santé, une participation financière obligatoire des employeurs publics à des contrats d'assurances (labellisés ou issus d'une convention de participation) souscrits par leurs agents.

Vu la délibération du CDG42 en date du 11 décembre 2024 approuvant le lancement d'une démarche visant à conclure une convention de participation sur le risque « Santé » pour les employeurs territoriaux qui le souhaitent,

Vu l'avis du comité social territorial de Roche-La-Molière en date du 10 mars 2025,

Considérant l'intérêt pour les agents d'une participation de l'employeur au financement de leur protection sociale complémentaire,

Considérant l'intérêt pour les employeurs de choisir la convention de participation pour participer à la protection sociale complémentaire de leurs agents,

Considérant l'intérêt de confier la procédure de mise en concurrence pour la conclusion de telles conventions au CDG42 afin de bénéficier notamment de l'effet de la mutualisation,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **Poursuit son engagement dans une démarche visant à faire bénéficier ses agents d'une participation financière à leur protection sociale complémentaire dans le cadre d'une convention de participation pour le risque « Santé ».**
- **Mandate le CDG42 afin de mener pour son compte, la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour le risque « Santé »**
- **Mandate le CDG42 pour qu'il sollicite les régimes de retraite afin d'obtenir des statistiques relatives à la population retraitée qui sont « ... les données non nominatives relatives au sexe, à l'âge et au niveau moyen des pensions... ».**
- **S'engage à communiquer au CDG42 les caractéristiques quantitatives et qualitatives de la population en cause.**
- **Prend acte que son adhésion à cette convention de participation n'interviendra qu'à l'issue de la procédure menée par le CDG42 par délibération et après convention avec le CDG42, étant précisé qu'après avoir pris connaissance des tarifs et garanties proposés, la mairie de Roche-la-Molière aura la faculté de ne pas signer la convention de participation souscrite par le CDG42.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA

Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoit DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-028

Thème : Libertés publiques et pouvoirs de police

Rapporteur : Eric BERLIVET

Objet : Octroi de la protection fonctionnelle à un agent de la Police Municipale

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.2122-21,

Vu le courrier anonyme en date du 10 janvier 2025 comportant des accusations de nature calomnieuse à l'encontre d'un agent de la police municipale de la commune de Roche-la-Molière,

Vu la plainte déposée par l'agent précité auprès des autorités compétentes,

Vu la demande de protection fonctionnelle formulée par l'agent auprès de Monsieur le Maire,

Considérant que l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 précitée prévoit que la collectivité territoriale est tenue de protéger ses agents contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils peuvent être victimes dans l'exercice de leurs fonctions,

Considérant que les accusations anonymes formulées à l'encontre de l'agent de police municipale constituent un préjudice moral et professionnel justifiant la mise en œuvre de la protection fonctionnelle,

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **Accorde la protection fonctionnelle à l'agent de la police municipale concerné de la commune de Roche-la-Molière, conformément aux dispositions de l'article 11 de la loi du 13 juillet 1983 précitée.**
- **Prend en charge, dans ce cadre, les frais de procédure et d'assistance juridique nécessaires à la défense de l'agent.**
- **Charge Monsieur le Maire de prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**

Pour : 26

Contre(s) : 0

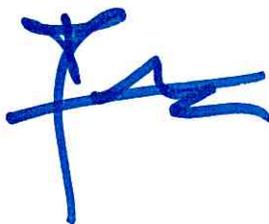
Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA



Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROCHE LA
MOLIERE**

Nombre de conseillers : **Date de convocation :** 18 mars 2025

En exercice : 27

Présents : 25

Pouvoirs : 1

Excusé : 1

Votants : 26

Le 31 mars 2025 19 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de Roche la Molière, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Eric BERLIVET, Maire.

Présents :

Eric BERLIVET, Didier RICHARD, Virginie THIEBAUD, Eric KUCZAL, Alain SOWA, Christine KONICKI, Gilles MAZENOD, Clémence QUELENNEC, Suzanne AYEL, Serge BONNET, Philippe MONOD, Séverine FRANCON, Marie-Thérèse SZCZECH, Franck POVEDA, Virginie BONNY, Benoît DANSE, Christophe GALLIEN, Annie FAURE, Bernard FONTANEY, Marie-Hélène NEYRET, Jacques CORVISART DE FLEURY, Josiane BERGER, Hélène FAVARD, Renée MARTIN, Eric MARTINEZ

Excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mireille FAURE à Didier RICHARD

Excusé(s) :

Didier METAIS

Secrétaire de séance : Monsieur Alain SOWA

Délibération n°DEL-2025-03-029

Thème : Fonction publique

Rapporteur : Eric BERLIVET

Objet : Désignation du délégué au CNAS

Monsieur le Maire rappelle que la commune est adhérente au CNAS – Comité National d'Action Sociale pour les agents de la commune. Cette adhésion permet au personnel de bénéficier d'un large éventail de prestations sociales.

Suite au décès de Madame Louise Defour, déléguée CNAS, il convient de désigner un nouvel élu.

Le délégué élu pourra présenter en Comité Social Territorial un bilan social périodique sur l'utilisation des prestations du CNAS par les agents et pourra être partie prenante au sein du réseau de délégués du département.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil municipal :

- Désigne Madame Suzanne AYEL élue déléguée CNAS.

Pour : 26

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Roche la Molière le 31 mars 2025

Transmission en Préfecture le 03 avril 2025

Affichage le 3 avril 2025,

Le Secrétaire de séance
Alain SOWA



Le Maire
Eric BERLIVET



Sauf mention contraire inscrite dans la mesure de publicité appropriée, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON dans un délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates suivantes :

- Date de sa réception en Préfecture ;
- Date de sa publication et/ou de sa notification.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale ou à défaut de réponse, deux mois après l'introduction du recours gracieux.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : VILLE DE ROCHE LA MOLIERE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21420189900017

POSTE COMPTABLE : Service de Gestion Comptable Loire Sud

M. 57

Budget primitif (projet de budget)

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	54
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	57
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	60
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	65

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	68
A1.01 - Opérations non ventilables	71
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	72
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	75
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	76
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	77
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	80
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	83
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	86
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	87
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	90
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	92
A1.908 - Fonction 8 - Transports	95
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	99
A2.01 - Opérations non ventilables	101
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	102
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	108
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	109
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	110
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	115
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	120
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	123
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	124
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	125
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	128
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	130
A2.938 - Fonction 8 - Transports	133

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	137
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	138
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	143
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	145

Réception par le prestataire	Détail des opérations de couverture	146
B1.5 - Etat de la dette		
B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		148
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes		149
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements		150
B3.1 - Etat des provisions constituées		151
B3.2 - Etalement des provisions		153
B4 - Etat des charges transférées		154
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers		155
B6 - Prêts		157
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés		158
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus		159
B7.3 - Etat des emprunts garantis		160
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis		164
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail		165
B7.6 - Etat des marchés de partenariat		166
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale		167
B7.8 - Autres engagements donnés		168
B7.9 - Autres engagements reçus		169
B8 - Subventions versées		170
B9 - Etat du personnel		173
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier		177
B11.1 - Liste des organismes de regroupement		178
B11.2 - Liste des établissements publics créés		179
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		180
C - Annexes budgétaires		
C1.1 - Equilibre budgétaire		181
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses		182
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes		183
D - Autres éléments d'information		
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		185
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget		186
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation		187
D3 - Décisions en matière de taux		189
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement		190
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement		192
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)		194
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)		195
V - Arrêté et signatures		
A - Arrêté et signatures		196

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,31 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95,95 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	50,19 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,15 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET****I****B**

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	17 932 969,41	20 712 822,60	1 329 527,29	A1 4 109 380,48
Investissement	4 699 657,67	6 391 314,12	(3) 462 791,07	A2 2 154 447,52
Fonctionnement	13 233 311,74	14 321 508,48	(4) 866 736,22	A3 1 954 932,96

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II 434 230,02	III + IV 0,00	B1	-434 230,02
Investissement	I 434 230,02	III 0,00	B2	-434 230,02
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	3 675 150,46
Investissement	A2 + B2	1 720 217,50
Fonctionnement	A3 + B3	1 954 932,96

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 434 230,02
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
1501	Opération d'équipement n° 1501	45 687,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	388 542,42
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	7 244 830,62	5 329 978,63

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	434 230,02	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 2 263 611,30

=

=

=

Total de la section d'investissement (2)		7 679 060,64	7 593 589,93
--	--	--------------	--------------

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	13 096 061,17	12 503 485,86

+

+

+

REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 592 575,31

=

=

=

Total de la section de fonctionnement (3)		13 096 061,17	13 096 061,17
---	--	---------------	---------------

TOTAL DU BUDGET (4)		20 775 121,81	20 689 651,10
----------------------------	--	----------------------	----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
1	Projet Plan de Relance Site Sportif Grangeneuve » : Réhabilitation et réaménagement global des espaces	21	3 000 000,00
	Vivre ensemble autour du château : Travaux d'Aménagement du Parc du château, sécurisation des voûtes	21	1 452 100,00
TOTAL			4 452 100,00
« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
TOTAL GENERAL			4 452 100,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	142 448,00	45 687,60	23 600,00	0,00	69 287,60
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	305 000,00	0,00	389 600,00	0,00	389 600,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 695 574,34	388 542,42	5 674 227,69	0,00	6 062 770,11
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		5 143 022,34	434 230,02	6 087 427,69	0,00	6 521 657,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	15 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 050 000,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 065 400,00	0,00	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		6 208 422,34	434 230,02	7 087 427,69	0,00	7 521 657,71

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		157 402,93	0,00	157 402,93
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		0,00		157 402,93	0,00	157 402,93

TOTAL	6 208 422,34	434 230,02	7 244 830,62	0,00	7 679 060,64
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	-------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 679 060,64
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 315 839,97	0,00	1 012 825,75	0,00	1 012 825,75
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	373 849,93	0,00	373 849,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 315 839,97	0,00	1 386 675,68	0,00	1 386 675,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 829,12	0,00	355 029,57	0,00	355 029,57
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	2 000 000,00	0,00	1 350 000,00	0,00	1 350 000,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	159 539,84	0,00	138 273,38	0,00	138 273,38
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 421 368,96	0,00	1 843 302,95	0,00	1 843 302,95
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		3 737 208,93	0,00	3 229 978,63	0,00	3 229 978,63

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 000 000,00		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	900 000,00		900 000,00	0,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 900 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00

TOTAL	5 637 208,93	0,00	5 329 978,63	0,00	5 329 978,63
--------------	---------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 263 611,30
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 593 589,93
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 942 597,07
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le service en charge de la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT

II
C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 782 110,00	0,00	2 698 154,50	0,00	2 698 154,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 886 048,00	0,00	6 107 657,19	0,00	6 107 657,19
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 121 006,00	0,00	2 030 318,00	0,00	2 030 318,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		10 789 164,00	0,00	10 836 129,69	0,00	10 836 129,69
66	Charges financières	204 759,00	0,00	137 578,48	0,00	137 578,48
67	Charges spécifiques (3)	5 327,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		2 353,00	0,00	2 353,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		11 004 250,00	0,00	10 996 061,17	0,00	10 996 061,17

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 000 000,00		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	900 000,00		900 000,00	0,00	900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 900 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00

TOTAL		12 904 250,00	0,00	13 096 061,17	0,00	13 096 061,17
--------------	--	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					0,00
---	--	--	--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					13 096 061,17
--	--	--	--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	140 000,00	0,00	45 960,00	0,00	45 960,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 044 252,00	0,00	1 059 952,00	0,00	1 059 952,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	1 642 240,00	0,00	1 623 532,00	0,00	1 623 532,00
731	Fiscalité locale	6 375 211,78	0,00	6 455 000,00	0,00	6 455 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 709 140,00	0,00	2 805 700,00	0,00	2 805 700,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	130 208,72	0,00	273 597,07	0,00	273 597,07
Total des recettes de gestion courante		12 041 052,50	0,00	12 263 741,07	0,00	12 263 741,07
76	Produits financiers	15 211,28	0,00	55 341,86	0,00	55 341,86
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		12 063 263,78	0,00	12 346 082,93	0,00	12 346 082,93

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		157 402,93	0,00	157 402,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		157 402,93	0,00	157 402,93

TOTAL	12 063 263,78	0,00	12 503 485,86	0,00	12 503 485,86
--------------	----------------------	-------------	----------------------	-------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	592 575,31
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 096 061,17
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 942 597,07
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	7 402,93	7 402,93
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	124 287,60		124 287,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	389 600,00	0,00	389 600,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	6 007 770,11	150 000,00	6 157 770,11
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 521 657,71	157 402,93	7 679 060,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 679 060,64
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	2 698 154,50		2 698 154,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	6 107 657,19		6 107 657,19
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 030 318,00	0,00	2 030 318,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	137 578,48	0,00	137 578,48
67	Charges spécifiques (9)	20 000,00	0,00	20 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 353,00	900 000,00	902 353,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 200 000,00	1 200 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		10 996 061,17	2 100 000,00	13 096 061,17

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	13 096 061,17
--	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le représentant autorisé chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	355 029,57	0,00	355 029,57
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	1 012 825,75	0,00	1 012 825,75
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	373 849,93	0,00	373 849,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	138 273,38	0,00	138 273,38
28	Amortissement des immobilisations		900 000,00	900 000,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 200 000,00	1 200 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		1 879 978,63	2 100 000,00	3 979 978,63

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	2 263 611,30
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	1 350 000,00
---------------------------------------	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	7 593 589,93
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	45 960,00		45 960,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 059 952,00		1 059 952,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		150 000,00	150 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 623 532,00		1 623 532,00
731	Fiscalité locale	6 455 000,00		6 455 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 805 700,00		2 805 700,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	273 597,07	0,00	273 597,07
76	Produits financiers	55 341,86	0,00	55 341,86
77	Produits spécifiques (8)	22 000,00	7 402,93	29 402,93
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		12 346 082,93	157 402,93	12 503 485,86

Réception par le préfet : 03/04/2025	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				592 575,31
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				13 096 061,17

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
			I			II			
TOTAL		6 208 422,34	434 230,02	4 452 100,00	7 244 830,62	0,00	0,00	7 244 830,62	7 679 060,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	305 000,00	0,00	0,00	389 600,00	0,00	0,00	389 600,00	389 600,00
21	Immobilisations corporelles	4 665 574,34	388 542,42	4 452 100,00	5 619 227,69	0,00	0,00	5 619 227,69	6 007 770,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	70 000,00	45 687,60	0,00	78 600,00	0,00	0,00	78 600,00	124 287,60
Total des dépenses d'équipement		5 143 022,34	434 230,02	4 452 100,00	6 087 427,69	0,00	0,00	6 087 427,69	6 521 657,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 050 000,00	0,00		1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 065 400,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 208 422,34	434 230,02	4 452 100,00	7 087 427,69	0,00	0,00	7 087 427,69	7 521 657,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			157 402,93	0,00		157 402,93	157 402,93
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			157 402,93	0,00		157 402,93	157 402,93

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								7 679 060,64

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 637 208,93	0,00	3 979 978,63	0,00	3 979 978,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 315 839,97	0,00	1 012 825,75	0,00	1 012 825,75
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	373 849,93	0,00	373 849,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 315 839,97	0,00	1 386 675,68	0,00	1 386 675,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 829,12	0,00	355 029,57	0,00	355 029,57
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	159 539,84	0,00	138 273,38	0,00	138 273,38
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		421 368,96	0,00	493 302,95	0,00	493 302,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 737 208,93	0,00	1 879 978,63	0,00	1 879 978,63
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	900 000,00		900 000,00	0,00	900 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 900 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	2 263 611,30
---	---------------------

Affectation au compte 1068 (8)	1 350 000,00
---------------------------------------	---------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					7 593 589,93

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		6 208 422,34	434 230,02	4 452 100,00	7 244 830,62	0,00	0,00	7 244 830,62	7 679 060,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	102 448,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	2 448,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	100 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	305 000,00	0,00	0,00	389 600,00	0,00	0,00	389 600,00	389 600,00
20415321	CCAS : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	305 000,00	0,00		384 600,00	0,00	0,00	384 600,00	384 600,00
21	Immobilisations corporelles	4 665 574,34	388 542,42	4 452 100,00	5 619 227,69	0,00	0,00	5 619 227,69	6 007 770,11
2111	Terrains nus	30 000,00	888,00		21 500,00	0,00	0,00	21 500,00	22 388,00
2112	Terrains de voirie	10 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	0,00	0,00		1 460 600,00	0,00	0,00	1 460 600,00	1 460 600,00
2116	Cimetières	0,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 373,59	5 373,59		0,00	0,00	0,00	0,00	5 373,59
21311	Bâtiments administratifs	206 644,57	2 627,06		33 000,00	0,00	0,00	33 000,00	35 627,06
21312	Bâtiments scolaires	45 382,14	2 472,00		29 000,00	0,00	0,00	29 000,00	31 472,00
21318	Autres bâtiments publics	3 460 080,18	191 022,31		3 660 870,69	0,00	0,00	3 660 870,69	3 851 893,00
2152	Installations de voirie	10 000,00	0,00		22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
215731	Matériel roulant	205 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	52 255,52		75 510,00	0,00	0,00	75 510,00	127 765,52
21838	Autre matériel informatique	38 600,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	45 838,40	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	584 655,46	133 903,94		298 747,00	0,00	0,00	298 747,00	432 650,94
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	70 000,00	45 687,60	0,00	78 600,00	0,00	0,00	78 600,00	124 287,60
Total des dépenses d'équipement		5 143 022,34	434 230,02	4 452 100,00	6 087 427,69	0,00	0,00	6 087 427,69	6 521 657,71
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	15 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	15 400,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	1 050 000,00	0,00		1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 050 000,00	0,00		1 000 000,00	0,00		1 000 000,00	1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		1 065 400,00	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		6 208 422,34	434 230,02	4 452 100,00	7 087 427,69	0,00	0,00	7 087 427,69	7 521 657,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			157 402,93	0,00		157 402,93	157 402,93
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			7 402,93	0,00		7 402,93	7 402,93
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00			6 400,00	0,00		6 400,00	6 400,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
139148	Subv. transf. Autres communes	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
139158	Subv. transf. Autres groupements	0,00			1 002,93	0,00		1 002,93	1 002,93
28128	Autres aménagements de terrains	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00			150 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			157 402,93	0,00		157 402,93	157 402,93

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
0020	Travaux au chateau (bâtiment)		474 292,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0102	Aménagement bassins de l'Egotay		250 356,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0105	Remise en état des chemins commu		48 778,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0301	Extension Maison Petite enfance		929 353,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0404	Ecole		1 069 433,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0408	Sports		1 733 623,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0501	Achat et aménagement locaux soci		597 580,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0601	VOIRIE		8 274 787,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0701	Aménagement urbain		2 695 933,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0801	Parc du Chateau		588 841,02	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0802	Les Jardins de la Varenne		188 267,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0901	MEDIATHEQUE		7 672 612,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0902	HOTEL DE VILLE		839 509,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0903	HOLTZER		151 171,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1001	POLE de SERVICE		1 192 096,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1003	VICTOR HUGO		41 634,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1201	VIE DE QUARTIERS		43 146,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1501	Système d'information		851 373,07	45 687,60	78 600,00	0,00	0,00	78 600,00
1502	Maison des associations		433 285,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1601	ESPACES PUBLICS		772 848,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1801	Refection Gymnase de la Varenne		1 204 537,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1802	Videoprotection		262 323,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			30 315 787,70	45 687,60	78 600,00	0,00	0,00	78 600,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0020
LIBELLE : Travaux au chateau (bâtiment)
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		474 292,22	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	90,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	90,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	312 494,16	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	79 200,00	0,00	0,00	0,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	233 294,16	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	137 115,18	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	30 918,03	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 505,02	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	99 009,81	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 697,86	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	2 764,46	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	220,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	24 592,88	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	24 592,88	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0102
LIBELLE : Aménagement bassins de l'Egotay
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		250 356,64	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	6 509,35	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 509,35	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	243 847,29	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	243 847,29	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0105
LIBELLE : Remise en état des chemins commu
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 778,03	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	48 778,03	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	48 778,03	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0301
LIBELLE : Extension Maison Petite enfance
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		929 353,50	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 024,29	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 127,29	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	897,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	355 098,59	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	13 925,99	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	218 173,74	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	2 598,28	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	25 290,54	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	95 110,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	571 230,62	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	571 230,62	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0404
LIBELLE : Ecole
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 069 433,84	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 894,74	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	885,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	1 009,14	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	994 179,32	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 894,32	0,00	0,00	0,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	566 222,03	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	296 808,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 022,58	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	4 574,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	77 023,79	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	45 633,37	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	73 359,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	72 333,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 026,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	1 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 026,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0408
LIBELLE : Sports
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 733 623,73	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 284,78	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	9 562,06	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 722,72	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	140 591,95	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	140 591,95	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 402 299,98	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	31 565,39	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	79 142,12	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	975 350,17	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	109 095,04	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	3 838,35	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	3 743,48	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	65 882,38	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 394,78	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	6 686,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	115 602,27	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	178 447,02	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	51 627,83	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	90,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	126 729,19	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		7 800,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	7 800,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	7 800,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet le 06/04/2025

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0501
LIBELLE : Achat et aménagement locaux soci
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		597 580,01	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	410 482,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	397 114,25	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	8 584,18	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	754,80	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	4 028,77	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	187 098,01	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	187 098,01	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0601
LIBELLE : VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		8 274 787,99	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	18 182,30	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	10 397,74	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	7 784,56	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	1 031 779,28	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	212 166,14	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	819 613,14	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	639 496,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 502,03	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	8 222,50	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	91 023,68	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	189 183,83	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 613,79	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	188 333,03	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	33 372,42	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	3 668,13	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	54 343,85	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 138,07	0,00	0,00	0,00
21611	Biens sous-jacents	14 666,63	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	42 428,04	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	6 585 330,41	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	1 014,21	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 158,59	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	6 581 157,61	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

Accusé certifié exécutoire

Réception par l'opérateur le 04/04/2025. Les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0701
LIBELLE : Aménagement urbain
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		2 695 933,20	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	66 187,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	66 117,72	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	70,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	62 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	62 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 175 339,21	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	2 111 835,17	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	51 368,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	9 651,07	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	594,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	1 890,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	392 306,27	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	100 536,55	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	21 281,40	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	270 488,32	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0801
LIBELLE : Parc du Chateau
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		588 841,02	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	286,72	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	286,72	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 456,09	0,00	0,00	0,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	3 887,00	0,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 584,21	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 984,88	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	581 098,21	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	581 098,21	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0802
LIBELLE : Les Jardins de la Varenne
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		188 267,58	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	188 267,58	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	188 267,58	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0901
LIBELLE : MEDIATHEQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		7 672 612,31	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 839,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	21 150,70	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	5 113,91	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	24 574,49	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	896 120,43	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	23 018,51	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 844,23	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	22 938,95	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	230 310,03	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	618 008,71	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	6 725 652,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 725 652,78	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0902
LIBELLE : HOTEL DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		839 509,47	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	401,50	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	401,50	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	102 573,43	0,00	0,00		0,00
21311	Bâtiments administratifs	14 388,09	0,00	0,00		0,00
21351	Bâtiments publics	34 634,43	0,00	0,00		0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	1 164,48	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	324,00	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	49 685,65	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	2 376,78	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	736 534,54	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	735 673,42	0,00	0,00		0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	861,12	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		27 737,50	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	27 737,50	0,00	0,00		0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	27 737,50	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3****(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 0903
LIBELLE : HOLTZER
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME****DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		151 171,74	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	11 693,29	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	11 693,29	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	139 478,45	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	139 478,45	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1001
LIBELLE : POLE de SERVICE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 192 096,84	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 046,50	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	1 046,50	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	73 605,23	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 884,75	0,00	0,00		0,00
21351	Bâtiments publics	2 980,06	0,00	0,00		0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	991,70	0,00	0,00		0,00
21838	Autre matériel informatique	21 590,11	0,00	0,00		0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	34 767,41	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	10 391,20	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 117 445,11	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	1 117 445,11	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1003
LIBELLE : VICTOR HUGO
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		41 634,74	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	9 612,17	0,00	0,00		0,00
21351	Bâtiments publics	9 612,17	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	32 022,57	0,00	0,00		0,00
2313	Constructions	32 022,57	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1201
LIBELLE : VIE DE QUARTIERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		43 146,74	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	43 146,74	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	43 146,74	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1501
LIBELLE : Système d'information
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		851 373,07	a 45 687,60	78 600,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	451 125,39	45 687,60	23 600,00	0,00
2031	Frais d'études	56 807,40	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	394 317,99	45 687,60	23 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	400 007,68	0,00	55 000,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	4 370,29	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 098,64	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	600,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	30 102,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	345 449,45	0,00	55 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 387,30	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	240,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	240,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		2 228,79	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 658,80	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	1 658,80	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	569,99	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	569,99	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-124 287,60**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1502
LIBELLE : Maison des associations
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		433 285,81	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 216,35	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	14 878,02	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 338,33	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	396 069,46	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	396 069,46	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		68 855,30	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	68 855,30	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	10 665,00	0,00	0,00	0,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	58 190,30	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1601
LIBELLE : ESPACES PUBLICS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		772 848,88	a 0,00	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 076,09	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 076,09	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	493 447,28	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes:Bâtiments,installations	270 000,00	0,00	0,00	0,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	223 447,28	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	175 206,47	0,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	13 426,64	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	34 836,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	9 472,80	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	3 178,20	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	7 302,73	0,00	0,00	0,00
21538	Autres réseaux	14 171,47	0,00	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	30 299,40	0,00	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	22 360,82	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	40 158,41	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	101 119,04	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	101 119,04	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1801
LIBELLE : Refection Gymnase de la Varenne
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
DEPENSES		1 204 537,13	a	0,00	b	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 878,66	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	95 014,66	0,00	0,00		0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	1 108 658,47	0,00	0,00		0,00
21318	Autres bâtiments publics	1 105 485,67	0,00	0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 172,80	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET**III****SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT****A2.3**

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 1802
LIBELLE : Videoprotection
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		262 323,21	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 504,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	11 640,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	864,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	249 819,21	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	249 819,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**0,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 637 208,93	0,00	3 979 978,63	0,00	3 979 978,63
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 315 839,97	0,00	1 012 825,75	0,00	1 012 825,75
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13158	Subv. transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	32 000,00	0,00	6 534,00	0,00	6 534,00
1322	Subv. non transf. Régions	474 068,73	0,00	474 000,00	0,00	474 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	375 000,00	0,00	175 000,00	0,00	175 000,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	83 216,63	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13278	Autres fonds européens	312 291,61	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	39 263,00	0,00	337 291,75	0,00	337 291,75
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	373 849,93	0,00	373 849,93
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	373 849,93	0,00	373 849,93
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 315 839,97	0,00	1 386 675,68	0,00	1 386 675,68
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	261 829,12	0,00	355 029,57	0,00	355 029,57
10222	FCTVA	211 829,12	0,00	300 000,00	0,00	300 000,00
10226	Taxe d'aménagement	50 000,00	0,00	55 029,57	0,00	55 029,57
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
27	Autres immobilisations financières	159 539,84	0,00	138 273,38	0,00	138 273,38
276341	Créance Communes membres du GFP	159 539,84	0,00	138 273,38	0,00	138 273,38
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		421 368,96	0,00	493 302,95	0,00	493 302,95
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 737 208,93	0,00	1 879 978,63	0,00	1 879 978,63
021	Virement de la section de fonctionnement	1 000 000,00		1 200 000,00	0,00	1 200 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	900 000,00		900 000,00	0,00	900 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		125 033,22	0,00	125 033,22
28031	Frais d'études	16 387,99		12 609,61	0,00	12 609,61
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	658,33		658,33	0,00	658,33
28041482	Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations	46 380,66		46 380,66	0,00	46 380,66
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	8 632,12		5 553,33	0,00	5 553,33
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	276 544,48		289 571,38	0,00	289 571,38
2805	Licences, logiciels, droits similaires	34 242,38		69 876,97	0,00	69 876,97
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	177,86		177,86	0,00	177,86
28128	Autres aménagements de terrains	56 710,80		56 566,08	0,00	56 566,08
281351	Bâtiments publics	2 353,60		2 353,60	0,00	2 353,60
28152	Installations de voirie	6 461,85		5 487,87	0,00	5 487,87
281538	Autres réseaux	1 360,63		0,00	0,00	0,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	3 787,39		0,00	0,00	0,00
2815731	Matériel roulant	5 235,60		10 894,32	0,00	10 894,32
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	43 814,11		41 603,12	0,00	41 603,12
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	33 080,91		31 077,78	0,00	31 077,78
28175731	Matériel roulant (mise à dispo)	2 918,22		2 918,22	0,00	2 918,22
281828	Autres matériels de transport	32 064,87		30 357,49	0,00	30 357,49
281831	Matériel informatique scolaire	3 753,12		3 753,12	0,00	3 753,12
281838	Autre matériel informatique	42 253,50		35 931,79	0,00	35 931,79
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	2 420,14		4 506,98	0,00	4 506,98
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	19 568,46		17 863,31	0,00	17 863,31
28188	Autres immo. corporelles	112 264,71		106 824,96	0,00	106 824,96
28288	Autres immo. corporelles (affectation)	148 928,27		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 900 000,00		2 100 000,00	0,00	2 100 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 904 250,00	0,00	0,00	13 096 061,17	0,00	0,00	13 096 061,17	13 096 061,17
011	Charges à caractère général (3)	2 782 110,00	0,00	0,00	2 698 154,50	0,00	0,00	2 698 154,50	2 698 154,50
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	5 886 048,00	0,00		6 107 657,19	0,00		6 107 657,19	6 107 657,19
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 121 006,00	0,00	0,00	2 030 318,00	0,00	0,00	2 030 318,00	2 030 318,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 789 164,00	0,00	0,00	10 836 129,69	0,00	0,00	10 836 129,69	10 836 129,69
66	Charges financières	204 759,00	0,00		137 578,48	0,00		137 578,48	137 578,48
67	Charges spécifiques (3)	5 327,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	5 000,00			2 353,00	0,00		2 353,00	2 353,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		215 086,00	0,00	0,00	159 931,48	0,00		159 931,48	159 931,48
Total des dépenses réelles		11 004 250,00	0,00	0,00	10 996 061,17	0,00	0,00	10 996 061,17	10 996 061,17
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			1 200 000,00	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	900 000,00			900 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 900 000,00			2 100 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	13 096 061,17
--	----------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 063 263,78	0,00	12 503 485,86	0,00	12 503 485,86
013	Atténuations de charges (2)	140 000,00	0,00	45 960,00	0,00	45 960,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 044 252,00	0,00	1 059 952,00	0,00	1 059 952,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 642 240,00	0,00	1 623 532,00	0,00	1 623 532,00
731	Fiscalité locale	6 375 211,78	0,00	6 455 000,00	0,00	6 455 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 709 140,00	0,00	2 805 700,00	0,00	2 805 700,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	130 208,72	0,00	273 597,07	0,00	273 597,07
Total des recettes de gestion des services		12 041 052,50	0,00	12 263 741,07	0,00	12 263 741,07
76	Produits financiers	15 211,28	0,00	55 341,86	0,00	55 341,86
77	Produits spécifiques (2)	2 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes financières		22 211,28	0,00	82 341,86	0,00	82 341,86
Total des recettes réelles		12 063 263,78	0,00	12 346 082,93	0,00	12 346 082,93
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	157 402,93	0,00	157 402,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	157 402,93	0,00	157 402,93

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	592 575,31
--	-------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	13 096 061,17
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 904 250,00	0,00	0,00	13 096 061,17	0,00	0,00	13 096 061,17	13 096 061,17
011	Charges à caractère général (4)	2 782 110,00	0,00	0,00	2 698 154,50	0,00	0,00	2 698 154,50	2 698 154,50
6042	Achats de prestations de services	47 100,00	0,00	0,00	37 550,00	0,00	0,00	37 550,00	37 550,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	25 800,00	0,00	0,00	25 800,00	25 800,00
60611	Eau et assainissement	74 500,00	0,00	0,00	104 500,00	0,00	0,00	104 500,00	104 500,00
60612	Energie - Electricité	484 000,00	0,00	0,00	360 000,00	0,00	0,00	360 000,00	360 000,00
60621	Combustibles	354 000,00	0,00	0,00	390 000,00	0,00	0,00	390 000,00	390 000,00
60622	Carburants	72 875,00	0,00	0,00	62 400,00	0,00	0,00	62 400,00	62 400,00
60623	Alimentation	407 800,00	0,00	0,00	370 600,00	0,00	0,00	370 600,00	370 600,00
60624	Produits de traitement	2 450,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	17 450,00	0,00	0,00	42 946,50	0,00	0,00	42 946,50	42 946,50
60631	Fournitures d'entretien	23 900,00	0,00	0,00	21 500,00	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00
60632	Fournitures de petit équipement	173 475,00	0,00	0,00	113 785,00	0,00	0,00	113 785,00	113 785,00
60633	Fournitures de voirie	50 000,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	15 750,00	0,00	0,00	23 250,00	0,00	0,00	23 250,00	23 250,00
6064	Fournitures administratives	11 100,00	0,00	0,00	7 980,00	0,00	0,00	7 980,00	7 980,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	18 750,00	0,00	0,00	17 800,00	0,00	0,00	17 800,00	17 800,00
60662	Vaccins et sérums	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	300,00	300,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6067	Fournitures scolaires	23 000,00	0,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6068	Autres matières et fournitures	13 200,00	0,00	0,00	19 100,00	0,00	0,00	19 100,00	19 100,00
611	Contrats de prestations de services	210 050,00	0,00	0,00	225 240,00	0,00	0,00	225 240,00	225 240,00
6132	Locations immobilières	31 000,00	0,00	0,00	34 400,00	0,00	0,00	34 400,00	34 400,00
61351	Matériel roulant	13 000,00	0,00	0,00	36 500,00	0,00	0,00	36 500,00	36 500,00
61358	Autres	53 000,00	0,00	0,00	17 950,00	0,00	0,00	17 950,00	17 950,00
614	Charges locatives et de copropriété	6 000,00	0,00	0,00	4 400,00	0,00	0,00	4 400,00	4 400,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	46 500,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	34 850,00	0,00		37 300,00	0,00	0,00	37 300,00	37 300,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	32 650,00	0,00		34 750,00	0,00	0,00	34 750,00	34 750,00
6156	Maintenance	188 850,00	0,00		219 600,00	0,00	0,00	219 600,00	219 600,00
6161	Multirisques	53 000,00	0,00		60 000,00	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00
6168	Autres primes d'assurance	1 500,00	0,00		1 360,00	0,00	0,00	1 360,00	1 360,00
6182	Documentation générale et technique	4 000,00	0,00		3 420,00	0,00	0,00	3 420,00	3 420,00
6184	Versements à des organismes de formation	20 000,00	0,00		16 700,00	0,00	0,00	16 700,00	16 700,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	900,00	0,00		7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		220,00	0,00	0,00	220,00	220,00
6228	Divers	10 000,00	0,00		13 000,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00		500,00	0,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	17 500,00	0,00		19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
6233	Foires et expositions	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	34 460,00	0,00		28 895,00	0,00	0,00	28 895,00	28 895,00
6237	Publications	0,00	0,00		23 200,00	0,00	0,00	23 200,00	23 200,00
6238	Divers	28 500,00	0,00		22 300,00	0,00	0,00	22 300,00	22 300,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	20 900,00	0,00		29 100,00	0,00	0,00	29 100,00	29 100,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 300,00	0,00		2 100,00	0,00	0,00	2 100,00	2 100,00
6261	Frais d'affranchissement	13 300,00	0,00		8 640,00	0,00	0,00	8 640,00	8 640,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	0,00		43 292,00	0,00	0,00	43 292,00	43 292,00
627	Services bancaires et assimilés	1 300,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	21 050,00	0,00		22 100,00	0,00	0,00	22 100,00	22 100,00
6282	Frais de gardiennage	20 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	33 000,00	0,00		40 800,00	0,00	0,00	40 800,00	40 800,00
6288	Autres services extérieurs	1 200,00	0,00		1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63512	Taxes foncières	32 000,00	0,00		30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	150,00	0,00		276,00	0,00	0,00	276,00	276,00
63711	Redevance prélèvement ressource en eau	0,00	0,00		100,00	0,00	0,00	100,00	100,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	6 300,00	0,00		6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	5 886 048,00	0,00		6 107 657,19	0,00		6 107 657,19	6 107 657,19
6218	Autre personnel extérieur	250,00	0,00		55 500,00	0,00		55 500,00	55 500,00
6331	Versement mobilité	72 055,00	0,00		68 215,00	0,00		68 215,00	68 215,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	20 610,00	0,00		17 215,00	0,00		17 215,00	17 215,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	64 315,00	0,00		65 750,00	0,00		65 750,00	65 750,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 402 571,00	0,00		2 275 987,37	0,00		2 275 987,37	2 275 987,37
64112	SFT, indemnité de résidence	34 730,00	0,00		26 342,00	0,00		26 342,00	26 342,00
64113	NBI	29 900,00	0,00		25 310,00	0,00		25 310,00	25 310,00
64118	Autres indemnités	528 920,00	0,00		580 650,00	0,00		580 650,00	580 650,00
64131	Rémunérations	1 032 917,00	0,00		1 080 162,10	0,00		1 080 162,10	1 080 162,10
64132	SFT, indemnité de résidence	10 750,00	0,00		16 990,00	0,00		16 990,00	16 990,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00		12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	702 910,00	0,00		717 900,00	0,00		717 900,00	717 900,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	767 240,00	0,00		855 050,00	0,00		855 050,00	855 050,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	43 870,00	0,00		44 110,00	0,00		44 110,00	44 110,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	104 940,00	0,00		194 045,00	0,00		194 045,00	194 045,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	30,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	10 630,00	0,00		11 425,00	0,00		11 425,00	11 425,00
64731	Allocations chômage versées directement	13 000,00	0,00		9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	15 410,00	0,00		19 005,72	0,00		19 005,72	19 005,72
6488	Autres	31 000,00	0,00		33 000,00	0,00		33 000,00	33 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 121 006,00	0,00	0,00	2 030 318,00	0,00	0,00	2 030 318,00	2 030 318,00
65311	Indemnités de fonction	101 000,00	0,00		100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	2 000,00	0,00		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	4 500,00	0,00		4 200,00	0,00	0,00	4 200,00	4 200,00
65315	Formation	10 000,00	0,00		10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	55,00	0,00		110,00	0,00	0,00	110,00	110,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	0,00		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6553	Service d'incendie	390 034,00	0,00		400 050,00	0,00	0,00	400 050,00	400 050,00
65541	Compens. versée Région (loi NOTRe)	0,00	0,00		1 600,00	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00
65568	Autres contributions	260 000,00	0,00		280 000,00	0,00	0,00	280 000,00	280 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	36 867,00	0,00		45 308,00	0,00	0,00	45 308,00	45 308,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 000 000,00	0,00		850 000,00	0,00	0,00	850 000,00	850 000,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00		15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	300 000,00	0,00		299 000,00	0,00	0,00	299 000,00	299 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00
65888	Autres	50,00	0,00		50,00	0,00	0,00	50,00	50,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		10 789 164,00	0,00	0,00	10 836 129,69	0,00	0,00	10 836 129,69	10 836 129,69
66	Charges financières	204 759,00	0,00		137 578,48	0,00		137 578,48	137 578,48
66111	Intérêts réglés à l'échéance	195 000,00	0,00		145 000,00	0,00		145 000,00	145 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 759,00	0,00		-7 421,52	0,00		-7 421,52	-7 421,52
67	Charges spécifiques (4)	5 327,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	5 327,00	0,00		20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	5 000,00			2 353,00	0,00		2 353,00	2 353,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00			2 353,00	0,00		2 353,00	2 353,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		215 086,00	0,00	0,00	159 931,48	0,00		159 931,48	159 931,48
Total des dépenses réelles		11 004 250,00	0,00	0,00	10 996 061,17	0,00	0,00	10 996 061,17	10 996 061,17
023	Virement à la section d'investissement	1 000 000,00			1 200 000,00	0,00		1 200 000,00	1 200 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	900 000,00			900 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	900 000,00			900 000,00	0,00		900 000,00	900 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 900 000,00			2 100 000,00	0,00		2 100 000,00	2 100 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	18 764,33
Montant des ICNE de l'exercice N-1	26 185,85
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-7 421,52

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		12 063 263,78	0,00	12 503 485,86	0,00	12 503 485,86
013	Atténuations de charges (3)	140 000,00	0,00	45 960,00	0,00	45 960,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	140 000,00	0,00	45 960,00	0,00	45 960,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 044 252,00	0,00	1 059 952,00	0,00	1 059 952,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	30 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	7 400,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
7062	Redevances services à caractère culturel	140 000,00	0,00	151 500,00	0,00	151 500,00
70632	Redevances services à caractère loisir	85 000,00	0,00	83 500,00	0,00	83 500,00
7066	Redevances services à caractère social	302 000,00	0,00	301 700,00	0,00	301 700,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	235 000,00	0,00	235 000,00	0,00	235 000,00
706888	Autres	28 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
70841	Mise à dispo personnel CL de rattach.	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708421	Mise dispo pers. BA/régie sans ps.morale	0,00	0,00	43 000,00	0,00	43 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70871	Remb.frais par collectivité rattachement	149 752,00	0,00	149 752,00	0,00	149 752,00
70873	Remb. frais par le CCAS/CIAS	5 600,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	1 642 240,00	0,00	1 623 532,00	0,00	1 623 532,00
73211	Attribution de compensation	1 057 215,00	0,00	1 057 215,00	0,00	1 057 215,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	386 317,00	0,00	386 317,00	0,00	386 317,00
73221	FNGIR	0,00	0,00	180 000,00	0,00	180 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	198 708,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 375 211,78	0,00	6 455 000,00	0,00	6 455 000,00
73111	Impôts directs locaux	5 644 856,00	0,00	5 700 000,00	0,00	5 700 000,00
73118	Autres contributions directes	11 359,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	172 647,00	0,00	230 000,00	0,00	230 000,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	39 200,00	0,00	40 000,00	0,00	40 000,00
73134	Taxe sur les déchets stockés	320 001,78	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
73141	Accise sur l'électricité	170 000,00	0,00	188 000,00	0,00	188 000,00
73154	Droits de place	7 812,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	9 336,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 709 140,00	0,00	2 805 700,00	0,00	2 805 700,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	1 329 231,00	0,00	1 327 146,00	0,00	1 327 146,00
741123	DSU des communes	372 387,00	0,00	392 446,00	0,00	392 446,00
741127	DNP des communes	135 522,00	0,00	115 000,00	0,00	115 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	3 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	500,00	0,00	500,00
7473	Participation départements	70 000,00	0,00	61 000,00	0,00	61 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	25 000,00	0,00	28 000,00	0,00	28 000,00
747888	Autres	275 000,00	0,00	270 970,00	0,00	270 970,00
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	420,00	0,00	420,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	460 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	0,00	0,00	591 218,00	0,00	591 218,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
74881	Particip. familles restau, hébergnt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	17 000,00	0,00	8 000,00	0,00	8 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	130 208,72	0,00	273 597,07	0,00	273 597,07
752	Revenus des immeubles	125 000,00	0,00	141 800,00	0,00	141 800,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	15 200,00	0,00	15 200,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5 208,72	0,00	116 597,07	0,00	116 597,07
Total des recettes de gestion des services		12 041 052,50	0,00	12 263 741,07	0,00	12 263 741,07
76	Produits financiers	15 211,28	0,00	55 341,86	0,00	55 341,86
761	Produits de participations	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76232	Remb. intérêts emprunts GFP rattachement	15 011,28	0,00	11 341,86	0,00	11 341,86
7688	Autres	0,00	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
77	Produits spécifiques (3)	2 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	12 000,00	0,00	12 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	5 000,00		5 000,00	0,00	5 000,00
Total des recettes réelles		12 063 263,78	0,00	12 346 082,93	0,00	12 346 082,93

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		157 402,93	0,00	157 402,93
722	Immobilisations corporelles	0,00		150 000,00	0,00	150 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	0,00		7 402,93	0,00	7 402,93
7811	Rep. amort. immos corpo. et incorp.	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		157 402,93	0,00	157 402,93

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		541 776,36	765 223,64	0,00	64 000,00	394 000,00	3 285 870,69	4 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	435 776,36	564 223,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	106 000,00	172 400,00	0,00	64 000,00	394 000,00	3 285 870,69	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		474 000,00	2 555 978,63	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 705 029,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	474 000,00	338 825,75	0,00	0,00	25 000,00	175 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	373 849,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	138 273,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)

A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		1 475 100,00	0,00	0,00	557 457,00		7 087 427,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		23 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	384 600,00		389 600,00
21	Immobilisations corporelles	1 475 100,00	0,00	0,00	172 857,00		5 674 227,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00		3 229 978,63
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		1 705 029,57
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		1 012 825,75
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		373 849,93
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		138 273,38

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		541 776,36
164	Emprunts auprès des états financiers	435 776,36
213	Constructions	106 000,00
RECETTES		474 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	474 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		755 223,64	0,00	10 000,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	564 223,64	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	23 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	129 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		2 555 978,63	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	355 029,57	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	1 350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	338 825,75	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des étés financiers	373 849,93	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	138 273,38	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164	Emprunts auprès des éta financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	765 223,64
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	564 223,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 600,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	129 400,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 555 978,63
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 029,57
106	Réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	338 825,75
164	Emprunts auprès des étés financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 849,93
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 273,38

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.900-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.901

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	60 000,00	0,00	4 000,00	0,00	64 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	50 000,00	0,00	4 000,00	0,00	54 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré				
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		394 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	329 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CFNPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.902

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	394 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	329 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A1.903****FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	0,00	212 470,69	0,00	0,00	0,00	10 100,00	30 000,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	212 470,69	0,00	0,00	0,00	5 100,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	30 000,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32								
		Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
						3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs		
DEPENSES		17 000,00	16 300,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	17 000,00	16 300,00	0,00	0,00	3 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	175 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.903

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 285 870,69	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 250 870,69	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	
132	Subv inv rattachées aux actifs non amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éta sanitaires	418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452 100,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	23 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.905

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 475 100,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 452 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63 Actions sectorielles				
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.907

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82						
				Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat ⁿ , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83						838
		Transports de marchandises						
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat*, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 047,00	0,00	119 410,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 600,00	0,00	0,00
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 447,00	0,00	119 410,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A1.908

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	557 457,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	384 600,00	
211	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	
215	Installat ^o , matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 857,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		79 913,13	3 578 800,05	0,00	240 264,42	2 819 876,14	1 337 377,62	969 370,00	0,00
011	Charges à caractère général	35 336,00	515 146,00	0,00	37 650,00	1 519 085,50	185 987,00	55 850,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	400,00	2 202 581,70	0,00	202 614,42	1 145 790,64	1 151 390,62	63 520,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	20 000,00	735 318,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	850 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	24 177,13	113 401,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	2 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		11 500,00	11 174 025,86	0,00	115 057,07	645 900,00	204 600,00	183 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	10 000,00	0,00	29 960,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	7 500,00	227 752,00	0,00	0,00	500 700,00	151 500,00	172 500,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	1 623 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	6 455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	2 736 700,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	10 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	4 000,00	38 700,00	0,00	85 097,07	139 200,00	2 100,00	500,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	55 341,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	689 667,15	0,00	214 223,69	1 066 568,97		10 996 061,17
011	Charges à caractère général	0,00	118 032,00	0,00	0,00	231 068,00		2 698 154,50
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	571 635,15	0,00	214 223,69	555 500,97		6 107 657,19
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00		2 030 318,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		137 578,48
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 353,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00		12 346 082,93
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		45 960,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 059 952,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 623 532,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 455 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00		2 805 700,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		273 597,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		55 341,86
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		22 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 000,00

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
DEPENSES		79 913,13
606	Achats non stockés de matières et fourni	6 000,00
611	Contrats de prestations de services	12 000,00
615	Entretien et réparations	2 500,00
618	Divers	3 836,00
623	Pub., publications, relations publiques	11 000,00
648	Autres charges de personnel	400,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	20 000,00
661	Charges d'intérêts	24 177,13
RECETTES		11 500,00
703	Redevances utilisation du domaine	7 500,00
758	Produits divers de gestion courante	4 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		3 451 579,92	12 110,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	39 820,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	26 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	37 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	150 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	3 420,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	66 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	50 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	55 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	30 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	1 505 930,85	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	626 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	5 865,72	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	0,00	12 110,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	446 958,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	149 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	17 050,00	0,00	0,00	0,00	0,00
661	Charges d'intérêts	113 401,35	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	2 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
RECETTES		11 145 525,86	0,00	28 500,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	15 000,00	0,00	25 000,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	28 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	159 752,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	6 455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	1 623 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	1 834 592,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	299 470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	601 638,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	15 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	20 000,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	11 341,86	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	44 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		104 900,00	0,00	8 900,00	0,00	0,00	0,00	1 310,13
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	6 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	815,13
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	420,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	104 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., éduc., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	038 Autres instances
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 578 800,05
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 820,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 400,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	150 500,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 420,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 470,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 860,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 565,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 276,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 506 745,98
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	626 895,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 875,72
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	116 310,00
654	Pertes sur créances irrécouvrables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	446 958,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 050,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 401,35
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 353,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 174 025,86
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	159 752,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 455 000,00
732	Fiscalité reversée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 623 532,00
741	D.G.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 834 592,00
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	299 470,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	601 638,00
756	Libéralités reçues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 500,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 341,86
768	Autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930-5

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	051 FSE	052 FEDER	058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				0580 FEADER	0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.931

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	10 Services communs	11 Police, sécurité, justice	12 Incendie et secours	13 Hygiène et salubrité publique	18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		26 281,33	159 983,09	0,00	54 000,00	0,00	240 264,42
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	1 400,00	0,00	18 500,00	0,00	19 900,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	750,00	0,00	6 000,00	0,00	6 750,00
615	Entretien et réparations	0,00	2 700,00	0,00	1 000,00	0,00	3 700,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	1 130,00	2 380,00	0,00	0,00	0,00	3 510,00
641	Rémunérations du personnel	17 401,33	111 883,09	0,00	0,00	0,00	129 284,42
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	7 600,00	40 250,00	0,00	6 500,00	0,00	54 350,00
647	Autres charges sociales	150,00	320,00	0,00	9 000,00	0,00	9 470,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
RECETTES		0,00	3 000,00	0,00	112 057,07	0,00	115 057,07
641	Rémunérations du personnel	0,00	3 000,00	0,00	26 960,00	0,00	29 960,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	85 097,07	0,00	85 097,07

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	20	21			22			23	24
		Services communs	Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré			Enseignement supérieur	Cités scolaires
		201	211	212	213	221	222	223		
		Services communs	Ecoles maternelles	Ecoles primaires	Classes regroupées	Collèges	Lycées publics	Lycées privés		
DEPENSES		1 513 619,00	220 415,63	332 664,52	207 480,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	1 261 750,00	4 926,50	10 848,50	15 751,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	40 100,00	0,00	0,00	17 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	27 750,00	0,00	1 600,00	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	108 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	1 984,00	0,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	8 950,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	4 000,00	7 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	4 511,00	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	12 000,00	141 548,13	205 801,02	6 154,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	34 105,00	65 145,00	100 500,00	10 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	80,00	2 785,00	915,00	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	3 500,00	1 500,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	145 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		443 400,00	0,00	30 000,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	4 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	286 700,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	13 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	139 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		258 Autres
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
	DEPENSES	5 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	165,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	3 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	1 745,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	20,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	25 Formation professionnelle												258 Autres
		251 Insertion sociale et professionnelle	252 Formation professionnalisante personnes	253 Formation certifiante des personnes	254 Formation des actifs occupés	255 Rémunération des stagiaires	256 CNFPT - Formation des actifs occupés					257 CNFPT et CDG - missions spécifiques		
							2561 Missions statutaires et réglementaires	2562 Développement des compétences	2563 Évolution et transition professionnelle	2564 Organisation des activités pédagogiques	2565 Autres	2571 Concours	2572 Missions administratives	
657	Charges intervent ^e cpt prop. - Subvent ^e	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.932

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	26 Apprentissage	27 Formation sanitaire et sociale	28 Autres services périscolaires et annexes					29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				281 Hébergement et restauration scolaires	282 Sport scolaire	283 Médecine scolaire	284 Classes de découverte	288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES		0,00	0,00	540 516,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 819 876,14
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293 276,50
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 100,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 209,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 350,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	16 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 376,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	360 196,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	728 949,64
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	161 910,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 705,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	145 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
RECETTES		0,00	0,00	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	645 900,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	171 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	487 700,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	139 200,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
DEPENSES		0,00	620 420,28	0,00	219 231,22	0,00	0,00	21 885,00	183 769,07	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	80,00	0,00	25 070,00	0,00	0,00	3 150,00	2 465,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	1 760,00	0,00	4 530,00	0,00	0,00	250,00	25 000,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00	800,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	100,00	0,00	150,00	0,00	0,00	900,00	5 525,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	300,00	0,00	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	700,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	16 230,00	0,00	5 340,00	0,00	0,00	200,00	2 479,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00	100,00	5 850,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	421 400,28	0,00	120 651,22	0,00	0,00	0,00	61 740,07	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	178 700,00	0,00	61 070,00	0,00	0,00	10 600,00	36 750,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	1 600,00	0,00	870,00	0,00	0,00	0,00	320,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	250,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	3 000,00	500,00	0,00
RECETTES		0,00	2 100,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	171 000,00	20 000,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	30 Services communs	31 Culture							
			311 Activités artist.,actions et manif.cult.	312 Patrimoine	313 Bibliothèques, médiathèques	314 Musées	315 Services d'archives	316 Théâtres et spectacles vivants	317 Cinémas et autres salles de spectacles	318 Archéologie préventive
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	120 000,00	20 000,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	32 Sports (autres que scolaires)								
		321 Salles de sport, gymnases	322 Stades	323 Piscines	324 Centres de formation sportifs	325 Autres équipements sportifs ou loisirs	326 Manifestations sportives	327 Soutien aux sportifs		
								3271 Soutien aux sportifs de haut niveau	3272 Soutien aux clubs amateurs	3273 Autres soutiens aux sportifs
DEPENSES		36 432,00	0,00	20 000,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	36 000,00	0,00	0,00	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.933

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	33 Jeunesse (action socio-éduc.) et loisirs			34 Vie sociale et citoyenne		39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		331 Centres de loisirs	332 Colonies de vacances	338 Autres activités pour les jeunes	341 Egalité entre les femmes et les hommes	348 Autres		
DEPENSES		229 240,05	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	1 337 377,62
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 565,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	5 600,00	0,00	0,00	0,00	52 140,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 360,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	825,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 675,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 500,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 900,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	4 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 469,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 100,00
641	Rémunérations du personnel	170 670,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 461,62
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	52 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	340 090,00
647	Autres charges sociales	580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 370,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	204 600,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	151 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	41 Santé					
		410 Services communs	411 PMI et planification familiale	412 Prévention et éducation pour la santé	413 Sécurité alimentaire	414 Dispensaires et autres éts sanitaires	418 Autres actions
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	965 480,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 050,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 130,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657	Charges intervent* cpt prop. - Subvent*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale							
		420 Services communs	421 Famille et enfance				422 Petite enfance		
			4211 Actions en faveur de la maternité	4212 Aides à la famille	4213 Aides sociales à l'enfance	4214 Adolescence	4221 Crèches et garderies	4222 Multi accueil	4228 Autres actions pour la petite enfance
DEPENSES		0,00	0,00	930,00	0,00	0,00	2 900,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	850,00	0,00	0,00	2 700,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	80,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	65 000,00	73 500,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 000,00	73 500,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		423 Personnes âgées			424 Personnes en difficulté	425 Personnes handicapées		428 Autres interventions sociales
		4231 Forfait autonomie	4232 Autres actions de prévention	4238 Autres actions pour les personnes âgées				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	969 370,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 700,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 050,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 600,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	7 740,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
657	Charges intervent° cpt prop. - Subvent°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	183 000,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	132 500,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00	40 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-3

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	430 Services communs	431 APA à domicile	432 APA versée aux bénéf. en établissement	433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.934-4

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisation de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	441 Insertion sociale	442 Santé	443 Logement	444 Insertion professionnelle	445 Evaluation des dépenses engagées	446 Dépenses de structure	447 RSA allocations	448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	50 Services communs	51 Aménagement et services urbains						
			510 Services communs	511 Espaces verts urbains	512 Eclairage public	513 Art public	514 Electrification	515 Opérations d'aménagement	518 Autres actions d'aménagement urbain
DEPENSES		0,00	0,00	660 467,15	0,00	0,00	29 200,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	70 000,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	3 600,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	4 632,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	14 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	359 335,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	193 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	52 Politique de la ville	53 Agglomérations et villes moyennes	54 Espace rural et autres espaces de dév.	55 Habitat (Logement)				
					551 Parc privé de la collectivité	552 Aide au secteur locatif	553 Aide à l'accession à la propriété	554 Aire d'accueil des gens du voyage	555 Logement social
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.935

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	56 Actions en faveur du littoral	57 Techno. de l'information et de la comm.	58 Autres actions		59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				581 Réserves Foncières	588 Autres actions d'aménagement		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	689 667,15
605	Achats de matériel, équip. et travaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 800,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 600,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 632,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 600,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	359 335,15
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	193 500,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.936

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	60 Services communs	61 Interventions économiques transversales	62 Structure d'animation et de dév. éco.	63				
					63 Actions sectorielles			632 Industrie, commerce et artisanat	633 Développement touristique
					631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire				
6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres							
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.936

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettolement
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 223,69	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 723,69	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 200,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	214 223,69
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 800,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	147 723,69
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 200,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.938

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	80 Services communs	81 Transports scolaires	82 Transports publics de voyageurs						
				820 Services communs	821 Transport sur route	822 Transport ferroviaire	823 Transport fluvial	824 Transport maritime	825 Transport aérien	828 Autres transports
				DEPENSES	0,00	19 638,53	39 500,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	9 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	13 328,53	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	5 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	83 Transports de marchandises						838 Autres transports
		830	831	832	833	834	835	
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	84 Voirie								
		841 Voirie nationale	842 Voirie régionale	843 Voirie départementale	844 Voirie métropolitaine	845 Voirie communale	846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	847 Equipements de voirie	848 Parkings	849 Sécurité routière
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	546 262,44	0,00	457 168,00	0,00	457 168,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	89 500,00	0,00	89 500,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 850,00	0,00	31 850,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 998,00	0,00	3 998,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	220,00	0,00	220,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	357 612,44	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	146 250,00	0,00	14 000,00	0,00	14 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	0,00	5 600,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	0,00	280 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

IV

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

A2.938

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	85 Infrastructures					86 Liaisons multimodales	87 Circulations douces	89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		851 Gares, autres infrastructures routières	852 Gares et autres infrastructures ferrov.	853 Haltes, autres infrastructures fluviales	854 Ports, autres infrastructures portuaires	855 Aéroports et autres infrastructures				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 066 568,97	
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119 500,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 850,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 000,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 998,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 720,00	
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 660,00	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 940,97	
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 050,00	
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 600,00	
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	280 000,00	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00	
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					15 020 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					15 020 000,00									
191203 / 9317366	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	27/04/2012	18/06/2012	30/09/2012	1 000 000,00	F		4,250	4,250		A	C		A-1
2436885	C.R.C.A.M DE LA LOIRE	21/12/2020	31/12/2020	05/03/2021	1 000 000,00	F		0,370	0,373		T	X Echéance constante		A-1
271221	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	31/08/2010	31/08/2010	01/12/2010	100 000,00	F		2,100	2,100		T	X Echéance constante		A-1
273896	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/12/2010	01/01/2011	01/01/2012	500 000,00	R	EURIBOR	3,380	2,356		A	X Echéance constante		A-1
3615905	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	08/07/2005	08/07/2005	25/01/2006	3 000 000,00	F		3,530	3,530		M	X Echéance constante		A-1
589426	C.R.C.A.M DE LA LOIRE	21/10/2011	12/11/2011	01/03/2012	1 500 000,00	F		4,030	4,030		T	C		A-1
661002	C.R.C.A.M DE LA LOIRE	03/04/2012	16/04/2012	17/07/2012	1 000 000,00	F		4,400	4,400		T	C		A-1
825413	C.R.C.A.M DE LA LOIRE	23/07/2013	30/07/2013	15/01/2014	1 500 000,00	F		4,050	4,121		T	C		A-1
9334678	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	21/12/2013	01/01/2014	25/03/2014	600 000,00	V	EURIBOR	1,818	1,955		T	X Echéance constante		A-1
9634497	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	13/10/2015	20/10/2015	25/11/2015	900 000,00	F		1,590	1,590		T	C		A-1
A19170M4000	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	14/12/2017	28/12/2017	28/03/2018	800 000,00	V	EURIBOR	0,000	2,023		T	P	O	A-1
A19180NA000	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	20/12/2018	28/12/2018	28/12/2018	920 000,00	V		0,950	1,630		T	C		A-1
A19190C7000	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	18/12/2019	24/12/2019	30/12/2019	600 000,00	F		0,710	0,626		A	C		A-1
MON540455EUR/0542302/001	CAFFIL - LA BANQUE POSTALE	31/12/2021	31/12/2021	01/04/2022	800 000,00	F		0,530	0,532		T	X Echéance constante		A-1
MON542433EUR/0544349/001	CAFFIL - LA BANQUE POSTALE	20/07/2022	06/09/2022	01/01/2023	800 000,00	V	EURIBOR	1,403	6,930		T	C		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					15 020 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		5 633 925,05					983 395,19	136 228,04	0,00	18 764,33
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		5 633 925,05					983 395,19	136 228,04	0,00	18 764,33
191203 / 9317366		0,00	A-1	126 497,75	1,08	F		4,250	63 248,88	5 376,15	0,00	2 262,47
2436885		0,00	A-1	738 733,81	10,92	F		0,373	65 922,67	2 641,93	0,00	179,79
271221		0,00	A-1	5 781,01	0,67	F		2,100	5 781,01	60,77	0,00	0,00
273896		0,00	A-1	69 237,53	1,00	R	EURIBOR	2,356	30 363,15	3 144,12	0,00	492,54
3615905		0,00	A-1	976 352,00	5,92	F		3,530	148 730,03	32 074,21	0,00	486,92
589426		0,00	A-1	200 000,00	1,92	F		4,030	100 000,00	6 548,76	0,00	335,83
661002		0,00	A-1	166 666,50	2,25	F		4,400	66 666,68	6 233,32	0,00	904,44
825413		0,00	A-1	400 000,00	3,75	F		4,121	100 000,00	14 681,26	0,00	2 565,00
9334678		0,00	A-1	175 968,75	3,92	V	EURIBOR	1,955	42 878,30	8 890,50	0,00	121,68
9634497		0,00	A-1	90 000,00	0,83	F		1,590	90 000,00	894,38	0,00	0,00
A19170M4000		0,00	A-1	433 526,15	7,92	V	EURIBOR	2,023	53 322,82	17 907,39	0,00	128,00
A19180NA000		0,00	A-1	552 000,08	8,92	V		1,630	61 333,36	5 094,69	0,00	38,84
A19190C7000		0,00	A-1	347 777,01	6,00	F		0,626	49 682,43	2 469,22	0,00	1 945,98
MON540455EUR/0542302/001		0,00	A-1	658 051,10	12,00	F		0,532	52 132,54	3 384,18	0,00	802,84
MON542433EUR/0544349/001		0,00	A-1	693 333,36	12,75	V	EURIBOR	6,930	53 333,32	26 827,16	0,00	8 500,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		5 633 925,05					983 395,19	136 228,04	0,00	18 764,33

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	15	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	5 633 925,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.6

B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000.00 €		11-10-2021
	Catégories de biens amortis		
L	2033 Frais d'insertion	5	10/10/2021
L	202 Frais d'etudes urbanisme	10	11/10/2021
L	2031 Frais d'études	5	11/10/2021
L	204xxx1 Subventions versees	5	11/10/2021
L	204xxx2 Subventions versees	30	11/10/2021
L	204xxx3 Subvnetions versees	40	11/10/2021
L	2046 Attributio nde compensation	30	11/10/2021
L	2051 logiciels + de 5 000?	5	11/10/2021
L	2051 logiciels - de 5 000?	2	11/10/2021
L	2088 autres immos	2	11/10/2021
L	2121 plantations	20	11/10/2021
L	21321 immeubles	50	11/10/2021
L	2135 batiments	20	11/10/2021
L	21568 Mat incendie	10	11/10/2021
L	215731 Mat roulant	8	11/10/2021
L	215738 Autres mat techniqu	6	11/10/2021
L	21578 Autre matériel et outillage de voirie	8	11/10/2021
L	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	6	11/10/2021
L	2181 installations generales	10	11/10/2021
L	21828 véhicule léger	8	11/10/2021
L	2183 Matériel de bureau	5	11/10/2021
L	21838 Matériel informatique	5	11/10/2021
L	21848 Mobilier	15	11/10/2021
L	2186 cheptel	10	11/10/2021
L	2188 autres	10	11/10/2021

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	2 353,00		14 610,50	16 963,50	0,00	16 963,50
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	2 353,00		14 610,50	16 963,50	0,00	16 963,50
Provisions sur risque d'impayés	0,00	24/12/2024	14 610,50	14 610,50	0,00	14 610,50
Provisions sur risque d'impayés	2 353,00	17/03/2025	0,00	2 353,00	0,00	2 353,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	2 353,00		14 610,50	16 963,50	0,00	16 963,50
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	2 353,00		14 610,50	16 963,50	0,00	16 963,50

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 45801	Intitulé de l'opération : Transfert voirie			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	288 718,72	0,00	0,00	0,00
458101 Dépenses nouvelles (5)	288 718,72	0,00	0,00	0,00
458101 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	288 718,72	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	288 718,72	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	288 718,72	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	288 718,72	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Transfert eau			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)	86 888,69	0,00	0,00	0,00
458102 Dépenses nouvelles (5)	86 888,69	0,00	0,00	0,00
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	86 888,69	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	86 888,69	0,00	0,00	0,00
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</i>	86 888,69	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 45802	Intitulé de l'opération : Transfert eau			Date de la délibération :	
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	86 888,69	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	11 560 195,38	7 981 749,01	
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV

B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					331 000,00	301 489,41										4 070,11	5 990,95	
BATIR ET LOGER	2019	P	Logements rue de la République Louis Comte PLUS FONCIER	EPA CDC	331 000,00	301 489,41	44,50	A	F	1,350	F	1,350	-			4 070,11	5 990,95	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					11 229 195,38	7 680 259,60										219 155,69	276 579,66	
BATIR ET LOGER	1997	X Echéance constante	8 logt 21 rue de l'abbé Duplay	EPA CDC	463 675,68	112 245,79	3,83	A	R	EURIBOR	4,800	R	EURIBOR	3,550	-	EURIBOR	3 984,73	21 015,87
BATIR ET LOGER	2000	X Echéance constante	8 logements rue Pasteur	EPA CDC	184 281,69	66 997,23	7,42	A	R	EURIBOR	4,300	R	EURIBOR	3,550	-	EURIBOR	2 321,03	7 280,86
BATIR ET LOGER	2004	X Echéance constante	Résidence Ste BARBE	EPA CDC	341 796,00	183 298,55	14,25	A	R		2,500	R		2,500	-		4 582,46	10 221,92
BATIR ET LOGER	1993	X Echéance progressive	Rés rue de la République	EPA CDC	127 115,04	19 744,45	2,08	A	R		3,550	R		3,550	-		700,92	6 368,33
BATIR ET LOGER	2007	X Echéance progressive	12 logmt Imp FERRIOL	EPA CDC	339 652,00	309 900,70	31,50	A	R		4,000	R		4,000	-		12 396,03	3 439,35
BATIR ET LOGER	2000	X Echéance progressive	10 logmt Pontin	EPA CDC	14 177,76	4 332,25	5,92	A	R		3,050	R		3,050	-		132,13	569,09

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
BATIR ET LOGER	2007	X Echéance progressive	HLM Bâtir et Loger opération Le Pontin-12 logt Imp Ferriol	EPA CDC	1 105 636,00	879 465,55	21,50	A	V	4,000	V	4,000	-	35 178,62	21 807,79			
BATIR ET LOGER	2007	X Echéance progressive	Le Pontin 2 logmt Imp FERRIOL	EPA CDC	76 128,00	58 758,42	21,50	A	R	3,500	R	3,500	-	2 056,54	1 564,92			
BATIR ET LOGER	2007	X Echéance progressive	2 logmt Imp FERRIOL	EPA CDC	45 010,00	40 002,09	31,50	A	R	3,500	R	3,500	-	1 400,07	509,57			
BATIR ET LOGER	2000	X Echéance progressive	8 logmt rue Pasteur	EPA CDC	202 724,11	60 967,06	6,42	A	R	3,050	R	3,050	-	1 859,50	8 008,58			
BATIR ET LOGER	1993	X Echéance progressive	Réaménagement	EPA CDC	176 117,18	35 469,13	2,75	A	R	3,550	R	3,550	-	1 259,15	8 439,59			
BATIR ET LOGER	1996	X Echéance progressive	Pontin	EPA CDC	306 378,16	86 407,74	4,83	A	R	3,550	R	3,550	-	3 067,48	13 260,32			
BATIR ET LOGER	1997	X Echéance progressive	22 rue victor Hugo	EPA CDC	180 186,66	31 565,18	2,92	A	R	3,050	R	3,050	-	962,74	7 625,13			
BATIR ET LOGER	1997	X Echéance progressive	roche Beaulieu	EPA CDC	153 823,50	33 312,85	3,92	A	R	3,050	R	3,050	-	1 016,04	6 366,02			
BATIR ET LOGER	2004	X Echéance constante	Résidence Ste BARBE	EPA CDC	81 768,00	59 087,95	28,25	A	R	2,500	R	2,500	-	1 477,20	1 411,69			
BATIR ET LOGER	2019	X Echéance progressive	Logements rue de la Republique Louis Comte PLAI	EPA CDC	499 466,00	448 624,15	34,50	A	F	0,550	F	0,550	-	2 467,43	10 530,18			
BATIR ET LOGER	2019	X Echéance progressive	Logements rue de la Republique Louis Comte PLAI FONCIER	EPA CDC	207 745,00	191 929,30	44,50	A	F	0,550	F	0,550	-	1 055,61	3 280,04			
BATIR ET LOGER	2019	X Echéance progressive	Logements rue de la Republique Louis Comte PLUS	EPA CDC	774 223,00	708 546,10	34,50	A	F	1,350	F	1,350	-	9 565,37	14 024,99			
CITE NOUVELLE	2006	X Echéance constante	1logt 3ter rue Gabriel PIERNE 30 rue G Charpentier-La Roare	SA CAISSE D'EPARGNE DE ST ETIENNE	150 000,00	81 603,98	11,42	T	R	4,230	R	4,230	-	3 365,62	5 483,66			
CITE NOUVELLE	2006	X Echéance progressive	1 logmt 3 bis Imp Gabriel PIERNE-Lotissmt La Roare	EPA CDC	90 000,00	80 380,62	30,50	A	R	3,900	R	3,900	-	3 134,84	994,32			

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HMF	2006	X Echéance constante	Réaménagement dette	EPA CDC	18 821,82	8 400,31	7,50	A	R	4,050	R	4,050	-		340,21	880,46		
LOIRE HABITAT 2 FLEUVES VICTOR HUGO COMMUNE	1989	X Echéance progressive	Réaménagement dette	EPA CDC	33 538,78	1 967,10	0,50	A	R	3,500	R	3,500	-		539,57	1 967,10		
NEOLIA	2012	X Echéance progressive	24 logements rue du Professeur Calmette	EPA CDC	1 563 213,00	1 310 786,63	26,75	A	F	2,850	F	2,850	-		37 357,42	27 289,97		
NEOLIA	2012	X Echéance progressive	24 logements rue du Professeur Calmette	EPA CDC	460 778,00	417 343,13	36,75	A	F	2,850	F	2,850	-		11 894,28	4 884,47		
NEOLIA	2011	X Echéance progressive	logements rue de l'Egotay	EPA CDC	1 025 722,00	815 533,51	25,00	A	F	2,600	F	2,600	-		21 203,87	19 910,44		
NEOLIA	2011	X Echéance progressive	Logements rue de l'Egotay	EPA CDC	201 268,00	177 012,44	35,00	A	F	2,600	F	2,600	-		4 602,32	2 461,40		
NEOLIA	2011	X Echéance progressive	Logements rue de l'Egotay	EPA CDC	211 589,00	161 860,55	22,00	A	F	1,800	F	1,800	-		2 913,49	4 451,87		
NEOLIA	2011	X Echéance progressive	7 rue de l'église et 31 rue d'Aurelle	EPA CDC	21 910,00	18 674,66	35,42	A	R	1,550	R	1,800	-		336,14	294,13		
NEOLIA	2011	P	Logements rue de L'Egotay	EPA CDC	44 726,00	37 933,83	35,00	A	F	1,800	F	1,800	-		682,81	597,47		
NEOLIA	2011	X Echéance progressive	2 logts 7 rue de l'Eglise et 31 rue d'Aurelle	EPA CDC	82 754,00	63 757,13	25,42	A	R	1,800	R	1,800	-		1 147,63	1 688,17		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance progressive	LE MARAIS	EPA CDC	260 078,00	116 814,77	12,50	A	R	2,950	R	2,950	-		3 446,04	7 952,46		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance constante	Le Marais	EPA CDC	708 317,00	384 519,65	12,50	A	R	4,200	R	4,200	-		16 149,83	22 836,79		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance constante	Le Marais	EPA CDC	121 959,00	95 644,14	27,50	A	R	4,200	R	4,200	-		4 017,05	1 855,94		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance progressive	Le Marais rue Victor Hugo	EPA CDC	179 127,00	140 477,11	27,33	A	R	4,200	R	4,200	-		5 900,04	2 725,90		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance progressive	Le Marais	EPA CDC	586 166,00	318 208,38	12,08	A	R	4,200	R	4,200	-		13 364,75	18 898,53		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance progressive	Le Marais	EPA CDC	24 391,00	18 595,14	27,08	A	R	3,700	R	3,700	-		688,02	389,65		
OPAC DE L'ONDAINE	2003	X Echéance progressive	Le Marais	EPA CDC	128 666,00	67 306,84	12,08	A	R	3,700	R	3,700	-		2 490,35	4 125,12		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOLIHA	2021	X Echéance progressive	1 logement 13 Rue de l'Aubepine -SOLIHA	EPA CDC	36 267,00	32 785,19	26,33	A	F		0,300	F		0,300	-1		98,36	1 167,57
TOTAL GENERAL					11 560 195,38	7 981 749,01											223 225,80	282 570,61

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	12 346 082,93
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;

- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					0,00
FONCTIONNEMENT (total)					150 470,00
657348	177	subvention	HANDI LOVE	Association	300,00
65748	29.1	subventions exceptionnelles	CLIPS	Association	3 500,00
65748	76.1	subvention exceptionnelle	RUGBY CLUB	Association	750,00
65748	104	subve	CHORALE GENERATION POLONAISE POLSKIE POKOLENIA	Association	400,00
65748	106	subvention	AIMCP DE LA LOIRE	Association	150,00
65748	108	subvention	ARMOE	Association	500,00
65748	111	subvention	EDUC'DIFF	Association	500,00
65748	115	subvention	LES AMIS DU CENTRE MUSICAL	Association	1 500,00
65748	117	subvention	VIE LIBRE	Association	150,00
65748	122	subvention	SCRABBLE DU JEUDI	Association	150,00
65748	126	subvention	UNC SDF	Association	300,00
65748	14.1	subvention exceptionnelle	AMIPROCHE	Association	7 700,00
65748	33.1	subvention exceptionnelle	ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE	Association	600,00
65748	95	Subvention	SOUS DES ECOLES LAIQUES ET PUBLIQUES DE ROCHE	Association	1 400,00
65748	28	subvention	CHASSE MINEURS ROCHE FIRMINY	Association	800,00
65748	10	subvention	ALCD COTE DURIEUX	Association	1 000,00
65748	57.1	Subvention exceptionnelle	LA FRATERNELLE CD	Association	550,00
65748	89.1	Subvention exceptionnelle	TENNIS CLUB ROUCHON	Association	500,00
65748	136	Subvention	KYUSKI NO KADO	Association	150,00
65748	160	Subvention	CHUKIDS 42	Association	150,00
65748	41	subvention	ATELIERS CULTUREL DU CHATEAU	Entreprise	10 000,00
65748	95.1	subvention exceptionnelle	SOUS DES ECOLES LAIQUES ET PUBLIQUES DE ROCHE	Association	300,00
65748	168	subvention	A NOS GUEULES NOIRES	Entreprise	500,00
65748	169	subvention	ANCIENS GRENADIERS DE LA 1 ERE DIVISION POLONAISE	Association	300,00
65748	51	subvention	GROUPE TRADITION	Association	500,00
65748	29	subvention	CLIPS	Association	800,00
65748	170	Subvention	Dino's evenementiel	Association	1 700,00
65748	57	subvention	LA FRATERNELLE CD	Association	2 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	174	SUBVENTION	LES CHOUCHOUS A 4 PATTES	Association	400,00
65748	90.1	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	TRAC THEATRE	Association	400,00
65748	69	subvention	OMS	Association	2 420,00
65748	42	subvention	ESPERANCE SPORTIVE	Association	15 000,00
65748	176	subvention	AMAP DE LA COTE	Association	150,00
65748	178	subvention	MOLIAERE	Association	800,00
65748	168.2	subvention exceptionnelle	A NOS GUEULES NOIRES	Entreprise	400,00
65748	44.2	subvention exceptionnelle	FC ROCHE ST GENEST	Association	500,00
65748	50.1	subvention exceptionnelle	GROUP DES CLUB DE BILLARD	Association	400,00
65748	8	subvention	AICD association indépendante	Association	600,00
65748	55	subvention	HARMONIA	Association	600,00
65748	15	subvention	APC	Association	5 000,00
65748	4	subvention	Ass de Protection Civile 42	Association	500,00
65748	84	subvention	SOUVENIR FRANCAIS	Association	300,00
65748	53	subvention	LES MOMES DU PONTIN	Association	1 200,00
65748	72	subvention	POLONIA AU P TIT BOUCHON	Association	500,00
65748	43	subvention	FC COTE DURIEUX	Association	2 800,00
65748	47	subvention	FNACA	Association	300,00
65748	17	subvention	ARTS MARTIAUX ROUCHONS	Association	6 200,00
65748	86	subvention	ST VINCENT DE PAUL ST ANNE DE LIZERON	Association	1 000,00
65748	88	subvention	TAROT CLUB	Association	600,00
65748	62	subvention	MARTINS PECHEURS ROUCHONS	Association	1 600,00
65748	23	subvention	BANQUE ALIMENTAIRE DE LA LOIRE	Association	1 500,00
65748	6	subvention	AGRM	Entreprise	4 000,00
65748	31	subvention	CLUB ROUCHON AMITIE ET LOISIRS	Association	600,00
65748	56.1	subvention exceptionnelle	HARMONIE DES MINEURS	Association	250,00
65748	3	subvention	ADAPEI LOIRE CHAMBON FEUGEROLLES	Association	150,00
65748	32	subvention	ASSO DON DU SANG	Association	700,00
65748	46	subvention	FESTI'ROCHE	Association	5 000,00
65748	89	subvention	TENNIS CLUB ROUCHON	Association	1 000,00
65748	93	subvention	USBP BEAULIEU PONTIN	Association	400,00
65748	78	subvention	SARBACANE ET BOULES	Association	600,00
65748	54	subvention	HANDBALL CLUB	Association	6 000,00
65748	90	subvention	TRAC THEATRE	Association	350,00
65748	14	subvention	AMIPROCHE	Association	800,00
65748	20	subvention	AGVR	Association	650,00
65748	5	subvention	AFEAR	Association	2 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	44	subvention	FC ROCHE ST GENEST	Association	18 000,00
65748	33	subvention	ECLAIREURS ECLAIREUSES DE FRANCE	Association	800,00
65748	2	Subvention	ACPG CATM ROCHE LA MOLIERE	Association	300,00
65748	87	subvention	SYRENA groupe folklorique polonais MOULA Florence	Association	2 300,00
65748	76	subvention	RUGBY CLUB	Association	14 000,00
65748	74	subvention	ROCHE DANSE	Association	10 000,00
65748	27	subvention	CENTRE DE TIR ROUCHON	Association	1 500,00
65748	56	subvention	HARMONIE DES MINEURS	Association	750,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		25,00	0,00	25,00	20,70	0,00	20,70
Adjoint adm de 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint adm de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint adm ppal 1e cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint adm ppal 2èm cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif	C	5,00	0,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif ppal 1e cl	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif ppal 2e cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dgs	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	4,00	0,00	4,00	2,70	0,00	2,70
Rédacteur principal 1er cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1° cl.	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2e cl.	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		59,00	21,00	80,00	67,82	0,00	67,82
Adjoint technique	C	17,00	15,00	32,00	25,32	0,00	25,32
Adjoint technique 1ère classe	C	17,00	0,00	17,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint technique 2èm cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique 2ème classe	C	17,00	6,00	23,00	19,50	0,00	19,50
Adjoint technique ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent Maîtrise principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent de Maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent de Maîtrise Principal	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent maitrise	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Technicien ppal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien ppal 2èm cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	2,00	5,00	4,09	0,00	4,09
Agent Spéc. 1e Clas Ecoles Mat	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social principal 1er classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc 1er cl écoles Mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc ppal 2èm cl écoles Mat	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	1,00	2,00	3,00	2,09	0,00	2,09
Atsem ppal 1ere classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux. puériculture ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux. puéricultrice ppal 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aux. puériculture ppal 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puériculture 1ère cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire puériculture 1ère cl.	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmier soins gén. classe norm	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Infirmière de classe normale	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice classe Normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice classe sup	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur territorial des activités physiques et sportives	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Opérateur Qual. Act Phys&Sport	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérateur activités physique et sportive principal	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		5,00	12,00	17,00	11,53	0,00	11,53
ASS ENS ARTIST PPAL 2E CLASSE	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du Patrimoine	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du patrimoine principal 1er cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine principal 2e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ass enseign. artist.ppal 1er cl	B	0,00	3,00	3,00	1,55	0,00	1,55
Ass. Enseig. Artist. ppal 1°cl	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 1° classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Assistant de conserv ppal 2e cl.	B	0,00	1,00	1,00	0,75	0,00	0,75
Assistant enseign. artistique	B	0,00	8,00	8,00	5,23	0,00	5,23
Professeur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	10,00	13,00	9,80	0,00	9,80
Adjoint d'animation	C	0,00	9,00	9,00	6,10	0,00	6,10
Adjoint d'animation 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 1ere classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint d'animation ppal 2ème classe	C	1,00	1,00	2,00	1,70	0,00	1,70
Animateur principal de 1° classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Animateur principal de 2èm cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de police	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Dir. gén. serv. 10-20.000 hts	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur de cabinet	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur general des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		101,00	45,00	146,00	118,94	0,00	118,94

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES**IV****ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES****B11.2****LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES**

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	2 263 611,30	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-434 230,02	-434 230,02
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 829 381,28	-434 230,02

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	1 350 000,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 829 381,28	-434 230,02
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	3 179 381,28	-434 230,02

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	1 007 402,93	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 613 302,95	0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 605 900,02	0,00

(1) Éléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Équilibre budgétaire - Dépenses" et "Équilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		1 007 402,93	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 000 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 000 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		7 402,93	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	7 402,93	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 613 302,95	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		513 302,95	0,00
10222	FCTVA	300 000,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	55 029,57	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	20 000,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276341	Créance Communes membres du GFP	138 273,38	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 100 000,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	125 033,22	0,00
28031	<i>Frais d'études</i>	12 609,61	0,00
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	658,33	0,00
28041482	<i>Subv.Autres cnes:Bâtiments,installations</i>	46 380,66	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	5 553,33	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	289 571,38	0,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	69 876,97	0,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	177,86	0,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	56 566,08	0,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	2 353,60	0,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	5 487,87	0,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	0,00	0,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	0,00	0,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	10 894,32	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	41 603,12	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	31 077,78	0,00
28175731	<i>Matériel roulant (mise à dispo)</i>	2 918,22	0,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	30 357,49	0,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	3 753,12	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	35 931,79	0,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	4 506,98	0,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	17 863,31	0,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	106 824,96	0,00
28288	<i>Autres immo. corporelles (affectation)</i>	0,00	0,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		

Art. (1)	03/04/2025	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
39...		<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...		<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...		<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...		<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024		Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021		<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 200 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D2.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC		0,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation		0,00
Autres		0,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat		0,00
			Matériel		0,00
Sous-total Fonctionnement		0,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 0,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel		0,00			
Autres		0,00			
Sous-total Investissement		0,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 0,00

TOTAL DEPENSES		(A) 0,00	TOTAL RECETTES (B + C)		0,00
-----------------------	--	-----------------	-------------------------------	--	-------------

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 2 : COMPTE D'EXPLOITATION	D2.2

Volet 2 – Compte TER SNCF (1) par la collectivité (circulaire n°LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

Produits d'exploitation courante :	
Produits du trafic	0,00
Produits annexes au trafic	0,00
Compensations des réductions tarifaires	0,00
Travaux pour Tiers	0,00
Produits hors trafic	0,00
Total chiffre d'affaires	0,00
Versements des Collectivités	0,00
Production immobilisée et stockée	0,00
Total produits d'exploitation courante	0,00

Charges d'exploitation courante :	
Personnel – Masse salariale	0,00
Consommations intermédiaires	0,00
Péage RFF	0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00
Total charges d'exploitation courante	0,00

Facturations majeures :	
Achats stockés	0,00
Impôts et taxes hors FAP	0,00
Maintenance matériel roulant	0,00
Traction trains, conduite et logistique	0,00
Echange de locomotives entre Activités	0,00
Energie de traction électrique	0,00
Energie de traction diesel	0,00
Entretien/maintenance des installations fixes	0,00
Prestations télécoms	0,00
Echange de matériel roulant entre Activités	0,00
Prestations trains	0,00
Contribution de service Activité Gare	0,00
Transport en service	0,00
Total facturations majeures	0,00
Prestations de main d'œuvre inter-domaines :	
- Dont Etablissements autres que EEX	0,00
- Dont Etablissements EEX	0,00
Autres facturations	0,00

Total facturations internes	0,00
TOTAL CHARGES (2)	0,00
Contributions aux ECE	0,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (3)	0,00
Dotations aux amortissements	0,00
Reprise de subvention et écart de réévaluation	0,00
Variation des provisions/transfert de charges	0,00
Autres produits et charges de gestion courante	0,00
Total dotations, reprises, transferts et autres	0,00
RESULTAT D'EXPLOITATION (4)	0,00
Résultat financier	0,00
RESULTAT COURANT (5)	0,00
Résultat spécifique	0,00
RESULTAT NET (6)	0,00

(1) A compléter par « approuvé » ou « non approuvé ».

(2) Total charges = total charges d'exploitation courante + total facturations majeures + total facturations internes.

(3) Excédent brut d'exploitation = total produits d'exploitation courante – total charges.

(4) Résultat d'exploitation = excédent brut d'exploitation – contribution aux ECE - total dotations, reprises, transferts et autres.

(5) Résultat courant = résultat d'exploitation + résultat financier.

(6) Résultat net = résultat courant + résultat spécifique.

Cette annexe correspond au modèle de présentation du compte d'exploitation figurant dans la convention SNCF, elle est donc susceptible de subir des modifications à l'initiative de la SNCF.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	Total des dépenses d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
021	<i>Virement de la section de fonctionnement (3)</i>	<i>0,00</i>
	Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D4.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement (4)</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	D5.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	D5.2

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/04/2025

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par Le Maire (1),

A , le 01/01/2000

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session

A , le 15/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

--	--

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.